



Chambéry et alentours
Automne 2017
Numéro 6

le journal qui ne prend pas i-Diet
Verta!

2€

À VOS CLAVIERS, À VOS STYLOS !

Toujours aucune carte postale de vos vacances dans notre boîte aux lettres. Par contre, vous avez été plusieurs à nous écrire pour nous adresser des critiques, parfois acerbes. C'est parce qu'on n'a rien écrit avant l'été, c'est ça ?

DÉCLIN COMMERCIAL DU CENTRE-VILLE

« Cela va faire 5 ans que je baigne là-dedans et c'est invivable pour les petits commerces de proximité en centre-ville. D'année en année, c'est toujours plus difficile et tout cela dans l'indifférence générale. 55 à 60 heures de travail par semaine pour un petit salaire de 500 euros tous les 3 mois environ, telle est la triste réalité et sans jamais (ou presque) prendre des vacances pour arriver à survivre. Le désarroi et la solitude du petit commerçant est au même niveau que celle de l'agriculteur aujourd'hui. La colère gronde mais chacun dans son magasin ou chez soi, jamais ensemble. Entre ceux et celles qui ont une image à défendre (un nom) à Chambéry car ils sont là depuis 30-40 ans ou plus et qu'ils ne veulent pas être "en porte-à-faux" avec la Mairie (quelque couleur politique qu'elle soit) et qui au contraire devraient être les vrais leaders de la contestation, de l'opposition. Quelle belle hypocrisie. Bref, Monsieur Dantin et son équipe ont réussi à diviser pour mieux régner. Bientôt 3 ans de règne dans leur "tour d'ivoire" (place de la Mairie) et toujours plus d'arrogance et de surdité aux demandes importantes des "braves gens". (...) À cause de la gestion calamiteuse de Madame Baud et de Monsieur Bard, chargé du commerce, ce duo a réussi à faire mourir petit à petit le centre-ville de Chambéry. On aurait dû se méfier, BAUD + BARD ça donne BOBARDS. Deux personnes nommées à des postes stratégiques importants avec autant d'œillères et de surdité vis-à-vis des autres et voilà comment Chambéry et ses petits commerçants se retrouvent dans la merde, pour rester poli. (...) Y a-t-il des choses que l'on ne sait pas sur des lobbys de gros groupes industriels (Carrefour, ...), supermarchés, pour favoriser toujours plus l'accroissement et l'attraction des zones commerciales ? Une seule zone commerciale bien développée aurait suffi pour la grandeur d'une ville comme Chambéry. À combien en est-on aujourd'hui ? (...) Depuis août 2016 et la mise en application du nouveau plan de circulation, n'importe quel commerçant dans n'importe quel quartier de la ville vous dira que son chiffre d'affaire a baissé de 20 % par rapport aux années précédentes. Cherchez l'erreur. Et pendant ce temps-là, les factures et les taxes continuent à tomber bien sûr ».

LA PLUME DU BITUME.

« Non, le rap n'est pas le rejeton des voix de Brassens, Brel et Ferré. J'ai été surpris et déçu de trouver cette affirmation dans le dernier numéro de *Polenta !* en introduction de l'interview du groupe la canaille, qui plus est supposée incontestable. Je la conteste. On peut concevoir une certaine similitude entre le rap et ces auteurs de chanson française. Des musiques "du corps, du cœur, politiques". On pourrait même dire que Bobby Lapointe déclame comme un rappeur. Mais il y a une différence entre la ressemblance et la filiation. La filiation convoque une histoire, une culture, des êtres humains et leurs trajectoires. Les origines du rap français, on les trouve dans les banlieues, chez des jeunes, souvent issus de l'immigration. Des jeunes qui enfin se retrouvent dans une autre musique : le rap étas-unien. Lui-même vient des ghettos noirs dont la culture est nettement distincte de celle de la majorité blanche. Ses origines, on les trouvera dans leur culture populaire, dans la soul, dans le blues et on les remontera jusqu'à l'Afrique. Alors on pourrait se dire que le rap rejeton de BBF, c'est juste une erreur, pas de quoi en faire tout un courrier des lecteurs. Mais si. Parce que cette erreur, elle est bien trop courante, c'est l'invisibilisation des minorités. C'est penser que tout ce qui existe aujourd'hui est issu de la culture dominante, en l'occurrence ici la culture française blanche. C'est oublier que les acteurs fondateurs n'avaient pas ces codes et ces références, qu'ils se sont construits sans et qu'ils le revendiquent. Ils ne jouaient pas de la guitare avec leurs copains copines dans le parc, le rap s'est construit sans cette culture, ne la lui collez pas dessus. Bref, comme dirait Youssoupha "j'suis le fils à Malcom X, rien à foutre de Jacques Mesrine". »

PIQÛRE DE RAPPEL

« Hey *Polenta !*, très cher trimestriel, qu'est ce qui t'arrive, tu sais plus compter jusqu'à trois ? Et puis on ne te voit plus aussi souvent qu'avant vendu à la criée sur le marché, qu'est ce qui t'arrive, tu t'essouffes ? ».

UNE CRITIQUE

« Je suis extrêmement mal à l'aise à la lecture de cet article [ndlr : *Parcourir Chambéry à la découverte de sa féminité*] : le ton ironique, le second degré, les plusieurs niveaux de lecture, la grammaire impérative, etc. J'imagine qu'il s'agissait de formuler une critique à l'égard des magasins qui affichent un marketing sexiste... Mais alors, pourquoi ne pas simplement partir des faits et montrer pourquoi ces faits sont discriminants ?

Déjà, ça manque de description de quoi il s'agit. Comme pour ce magasin "Venum", je n'ai même pas compris qu'est-ce qui était représenté (en vitrine j'imagine). Ou encore pour "Depil'tech", il est question de "représentations d'hommes et de femmes", mais vous oubliez de dire quelles sont ces représentations. Impossible de suivre votre propos. Et puis votre point de vue n'est vraiment pas clair. Qu'est ce que vous voulez dire à propos "des cheveux lisses, des longs cils courbés, de la bouche bien pulpeuse" ? Si vous pensez que cette représentation est sexiste, alors dites-le, et arrêtez de tourner autour du pot. Idem pour les femmes "belles et désirables" : vous pensez que cette image des femmes véhicule des clichés sexistes ? Alors affirmez-le. Car ça ne va pas de soi pour tout le monde et je n'ai pas envie de rire sur un malentendu. Si vous voulez poser un point de vue, il faut l'exposer réellement (pas juste faire du second degré), décrire les faits, caractériser les discriminations, nommer et qualifier. Il faut assumer ce que vous souhaitez mettre au jour.

Je trouve cet article vide de contenu. D'ailleurs, en le relisant, je m'aperçois qu'il n'est mentionné à aucun moment qu'il s'agit de sexisme, de discriminations, d'instrumentalisation du corps des femmes... Comme s'il ne fallait fâcher personne. Rassurez-moi : la censure n'a pas sa place dans votre journal ? ».

LA FEMME SANDWICH

« Étrange sensation cet été d'avoir eu à jouer à madame Irma autour de la question des contrats aidés. Embauchée début août dans une structure associative, j'ai eu le plaisir la dernière quinzaine d'août de faire la femme sandwich entre d'une part pôle emploi qui m'annonce, par le biais d'un interlocuteur fraîchement rentré de vacances, que le gouvernement gèle tous les contrats aidés et qu'il faut que j'oublie la perspective de ce poste, et de l'autre mon employeur qui me dit que c'est tout bon et que ma rentrée a lieu quelques jours après. J'ai eu de la chance et suis tombée du côté pile avec une fin heureuse comme dans les contes de fée (au prix d'une grosse insécurité liée à mon embauche) mais quid de tous ceux qui avaient signé des contrats et qui se sont fait annuler leur poste quelques jours avant même de devoir le prendre ? Et surtout quid de toutes les structures associatives pour qui le développement et la pérennité des actions dépendent de ces contrats ? Une réponse peut-être dans la rue, mi-septembre... »

Ce journal est édité et diffusé par l'association Polenta!
80 Galerie de la Chartreuse, 73 000 Barberaz
www.polenta.top
contact@polenta.top

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : André Mickaël, Andrea Echorn, Audita, Audrey, Béra, Céline, César, Chloé Minssieux, Élo, Etheroxyde, Flo, Frédéric Delville, Guillaume Roche, Isabelle, Kapik, Laura, Lulu, Luna, Maria Tania Elisa, Matias, Mélo, Mikaël Chambru, Rachél Carle-Gravier et leurs ami-e-s.

Directeur de publication : Mikaël Chambru.

N° CPPAP : 0118G9247

N° ISSN : 2497-6814.

Imprimerie : Néa'graphic, 275 rue Pierre et Marie Curie, 73490 La Ravoire.

Tirage : 1 500 exemplaires.

Ce numéro a été bouclé le 10 septembre 2017.

Dépôt légal : septembre 2017.

Polenta ! a été réalisé avec des logiciels et des polices libres ou pirates.



AMOUR-HAINE

« Je rencontre de plus en plus de déçus de *Polenta !* Et je tenais à vous le dire. Globalement et de plus en plus des articles indigestes, donneurs de leçons et dont l'intérêt ne saute pas toujours aux yeux. (...) On dit qu'« aime bien châtie bien ». Alors continuez, c'est tout le mal que je vous souhaite ».

« Habitant de Chambéry-centre, je viens de découvrir votre journal et voulais vous remercier d'exister. Quelle belle rencontre. Enfin de l'oxygène, de la démocratie participative, un sentiment de liberté dans ce monde sclérosé et malade du pognon. (...) Dans votre numéro 5, je suis heureux de voir à quel point la véracité des propos de certains articles disent exactement ce que je pense, sont objectifs et résument bien la réalité du terrain. »



COUPEZ DES ARBRES, ACHETEZ **POLENTA!**

À notre grande surprise, la brève Un bus passe a suscité l'émoi chez une partie de nos lectrices et de nos lecteurs. On nous reproche d'avoir dit que l'opposition au nouveau plan de bus du Stac avait « un goût d'orchestration par l'opposition municipale pour tenter d'affaiblir le président de Chambéry métropole » ; et pire encore, d'avoir fait le choix de ne pas avoir consacré plusieurs pages à parler de la mobilisation « citoyenne » contre la coupe des arbres par la municipalité...

Sylvie s'est d'abord fendue d'un courrier pour nous faire part de sa « déception et de sa colère ». En voici un extrait :

« *Polenta!* n'a jamais pris la peine de relayer un mouvement citoyen qui s'est mobilisé contre la coupe des arbres de la gare et du quai du Jeu de Paume, mouvement de riverains d'abord, puis plus largement de citoyens de partout de la ville. Une association s'est créée : CCQP, avec un nombre non négligeable d'habitants soutiens de Dantin mais pas que, puis un collectif qui a entrepris de lancer une pétition, puis un (des) recours en justice, collectif composé de tous horizons et sensibilités. Les élus de cette opposition, devant cette mobilisation, ont engagé de leur côté un recours et obtenu provisoirement la suspension des travaux. Mais sans jamais récupérer ce mouvement qui a continué, par le biais d'un blog, de recueillir les doléances des habitants vis-à-vis du plan de circulation. Il s'agit de protester devant l'insuffisance de concertation et l'illégalité que représente la modification en douce du PDU. Pourquoi n'en avoir jamais parlé, même avec le ton critique et ironique que vous affectionnez et pourquoi tant de mépris en relatant le rassemblement du 14 janvier ? ».

Anne-Marie Gérardot, présidente de l'association Circulation concertée, quartiers préservés (CCQP) nous a également adressé un courriel de mise au point à ce sujet :

« CCQP s'est créée dans le quartier de la gare, fortement impacté par des travaux réalisés brutalement, sans concertation. Le quartier, commerçant, convivial

et solidaire, s'est fédéré avec tous les habitants concernés. La majorité sait bien que toutes nos rencontres ont eu lieu avec des personnes représentant un large éventail d'opinions et de votes. Si nous avons eu l'air d'avoir les mêmes actions que la minorité, c'est qu'ils sont motivés comme nous par l'amour de notre ville, de nos quartiers, son esthétique qui s'étirole et par le constat que le nouveau réseau de bus est un raté pour les usagers. D'où notre adresse au Tribunal administratif, chacun pour ses raisons ».

En son temps, cette mobilisation a été abondamment relayée par la presse locale. On a fait le choix de ne pas en parler plus longuement dans *Polenta!*, outre cette brève de quelques lignes. On a juste donné un autre point de vue, pour ne pas voler le boulot des médias friands de ces « massacres ». Un certain esprit de contradiction ? Ne vous méprenez pas, on est allé jeter un œil pour voir quelles têtes furetaient entre les tilleuls citoyens. Loin de vouloir décrédibiliser une mobilisation légitime, on trouvait bon de partager notre ressenti, simplement. Au risque de paraître raccord avec la majorité municipale, comme nous le rappelle Lulu :

« Le maire et surtout son adjointe continuent à s'acharner sur les platanes centenaires du Bd de la Colonne après avoir lâchement supprimé les tilleuls de la gare et autres au cimetière et ailleurs... Pour faire passer leur pilule, les élus claironnent sur tous les tons et par tous les moyens que notre action n'a qu'un but politique et qu'elle serait l'affaire de "Cap à gauche" (son opposition). Personnellement, j'ai combattu les listes Cap à gauche autant que l'équipe en place actuellement aux municipales ! ».

Comment expliquer alors que la seule mobilisation ces derniers mois n'ait visé qu'à sauver quelques arbres au centre-ville ? Les raisons d'être en colère ne manquent pourtant pas. Même la loi El Khomri, pourtant source d'importantes perturbations ailleurs, n'a pas réveillé un tel esprit de rébellion chez autant de Chambérien-ne-s. Joséphine, qui s'était d'abord offusquée que *Polenta!* puisse s'en prendre à cet élan de solidarité anthropo-végétal, est revenue sur ses propos, au hasard d'une rencontre Boulevard de la Colonne :

« Un monsieur m'interpelle pour me faire signer une pétition. Il est plutôt sympa et sincère, il déballe en 30 secondes son argumentaire auquel je suis plutôt sensible. On discute alors de la mobilisation qui est en cours et il en vient assez vite à m'expliquer que les actions sont organisées par un collectif de citoyens et "Cap à gauche". Pour moi, "Cap à gauche" c'était le nom d'un groupe politique qui s'était présenté aux dernières élections municipales... Je lui demande alors comment ça se fait qu'il y ait un groupe politique constitué aux côtés des citoyens (alors que le tract distribué ne le mentionne pas du tout !). Il me répond quelque chose du genre : "Si on n'a pas des gens qui ont déjà fait de la politique, qui sont au courant des astuces, en étant des élus par exemple au conseil municipal, on s'aperçoit qu'on a tout faux parce qu'on ne sait pas ce qu'il faut faire, on n'a pas le mode d'emploi". Au moins maintenant c'est clair ! ».

Alors qui dit vrai ? Est-ce si clair que cela ? Ce qui est sûr, c'est que les partis politiques, de quelque bord qu'ils soient, ont bien compris que faire de l'apolitique en co-organisant des « mobilisations citoyennes » portait ses fruits. Dans quel but ? Sauver les quelques platanes qui cachent la forêt ?



#CONCERTATION ON TOMBE DANS LE PANNEAU

Ces derniers mois, la Ville de Chambéry a (de nouveau) sollicité ses habitants à propos du boulevard de la Colonne. Et avec tellement d'entrain que les élus et les techniciens font tout pour que nous ne passions pas à côté de cette sollicitation. D'ailleurs, c'est exactement cela, on ne passe presque plus, du tout. Ce panneau quatre faces, qui nous invite à participer au ré-aménagement de cet espace, est positionné en plein milieu du chemin piétonnier. Ironique pour un aménagement dont l'ambition est de prendre en compte les usages des gens. Il paraît pourtant évident qu'à cet endroit, il y a déjà des usagers : des piétons, des personnes en fauteuil roulant, des mamies qui ont besoin du bras de leur aide, etc. Clinquant, ce panneau est indéboulonnable (on vous le dit, on a essayé). La preuve que la Mairie donne, vraiment, la priorité à la concertation. Déconcertant.



VIVRE et MOURIR libre

« Procès d'empoisonnements : une criminelle en série rare », titrait l'édition savoyarde du Dauphiné en mai dernier, en référence au procès de Ludivine Chambet, ancienne aide-soignante du Césalet, un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de Chambéry. Celle-ci a été reconnue coupable de la mort de dix pensionnaires entre 2012 et 2013 pour leur avoir administré des médicaments non prescrits. Dans le traitement médiatique de cette "affaire", l'accent a été mis sur la personnalité et le parcours de vie de celle surnommée "l'empoisonneuse de Chambéry". Aucune mise en contexte du drame s'appuyant sur des problématiques factuelles plus globales n'a été réalisée : rien, par exemple, sur les difficultés rencontrées par les soignant·e·s, patient·e·s et familles confrontés au vieillissement, à la démence et à la dépendance dans un cadre institutionnel ; rien non plus sur la législation et les considérations morales autour des dernières années de vie des personnes âgées dépendantes, rien sur la responsabilité du service, des médecins, de l'établissement et de l'État quant au fait que ces actes aient pu se dérouler sur plusieurs mois, etc. C'est de cela dont nous parlerons dans cet article et non pas d'un procès dont la complexité nous échappe.

Antoinette est toute de travers dans son lit à barreaux, abaissé au plus près du sol au cas où elle tomberait. Elle porte une couche, bien distinguable sous sa blouse qu'elle a au trois quart arrachée en gigotant. Son bavoir est encore taché de sa purée du midi, qu'on lui a donné à la cuillère. Elle crie très fort de manière intermittente, ce qu'elle dit est incompréhensible mais donne des frissons. Sa chambre est décorée de peluches et photos de sa famille.

Antoinette n'a plus quitté ce lit depuis plusieurs années, dans cette chambre de cet Ehpad chambérien. Elle a 87 ans et une démence à un stade extrêmement avancé. Elle ne peut plus communiquer avec ses proches et les personnes qui s'occupent d'elle. Tous les jours, des calmants lui sont donnés pour qu'elle gêne moins les résident·e·s avec ses cris terrifiants. Les aides-soignant·e·s la lavent chaque matin, malgré ses francs mouvements d'opposition ; elle a même droit à une douche une fois par semaine pour un lavage plus intégral – qui nécessite alors une dose plus importante de calmants, pour éviter que le personnel soignant ne se blesse. Chaque semaine, les infirmier·e·s lui font une prise de sang, au cas où. Ses médicaments quotidiens sont écrasés dans des bouillies. De temps en temps, quand elle semble plus agitée que de coutume, une perfusion lui est installée, pour l'hydrater. Les infirmier·e·s lui insèrent parfois une sonde dans le nez ou la bouche, quand elle est encombrée et fait des fausses routes en mangeant.

Aux multiples relèves quotidiennes où le personnel soignant se transmet les informations essentielles sur les résident·e·s, on dit le plus souvent « Antoinette, ça va, rien à dire » et on passe à la personne suivante. Antoinette, on n'a rien à dire sur elle, ça fait des années que la situation est ainsi. C'est anodin.

Obtenir le consentement

Emma travaille souvent avec des pensionnaires d'Ehpad. Quand on discute avec elle du cas d'Antoinette, qu'elle n'a pourtant jamais rencontrée, tout lui parle.

EMMA : À chaque fois qu'on m'annonce que je vais travailler en Ehpad, je sais que je vais être confrontée à au moins une situation de ce genre. Je vais d'ailleurs bosser à reculons en partie à cause de ça.

POLENTA ! : Que penses-tu du fait de cacher des médicaments ?

EMMA : Personnellement, l'absence de consentement de mes patient·e·s me gêne beaucoup pour réaliser un acte. "Cacher" les médicaments me choque et je ne mets aucun sens dans cela, pourtant je suis regardée avec des gros yeux par mes collègues. La semaine dernière encore, une patiente complètement démente a refusé mes cachets, l'aide-soignante a négocié une demi-heure en tentant par tous les moyens (sauf la force) de les lui faire ingurgiter.

POLENTA ! : Pourquoi les soignant·e·s font ça selon toi ?

EMMA : Concrètement, quel est l'intérêt pour cette dame d'être maintenue en vie dans cette situation ? S'est-on un instant mis·e à sa place ? Peut-être est-ce pour faire plaisir à la famille, qui a le sentiment d'avoir abandonné sa mère, sa sœur, sa grand-mère. Certes, leur avis compte, mais c'est bien à la patiente que l'on fait subir tout ça. Ou alors il s'agit "seulement" d'appliquer une prescription médicale. Cela signifierait qu'on ne met aucun sens dans nos gestes : dans ce cas-là, trois mois d'études suffisent, pas besoin de raisonner, on applique sans rien dire. Les soignant·e·s qui travaillent dans un lieu depuis trop longtemps ne voient plus trop, il me semble, les dysfonctionnements et les dérives dans leurs pratiques. Quant aux médecins, qui sont dans le curatif et peuvent avoir des difficultés à

passer du côté palliatif, on peut aussi questionner la pertinence de leurs prescriptions.

POLENTA ! : Tu veux dire qu'elles sont inutiles ?

EMMA : Est-il justifié de faire une prise de sang lorsque la dame est "impiquable" 80% du temps, qu'on lui fait mal, que le médecin ne fera rien avec le résultat ?

Je n'arrive pas à envisager de dignité de la personne humaine en traitant quelqu'un comme ça : protection changée à heure fixe, barrières (chouette de passer une journée dans un lit à barreaux), manger une nourriture dégueulasse, mixée, ou pire, enrichie (attention aux carences, priorité à la "bonne" santé), être shootée aux cachets pour se taire alors qu'elle exprime sûrement un ras-le-bol, un mal être, ou autre chose... Il n'y a pas de dignité quand on cherche à vous faire disparaître.

POLENTA ! : Comment réagis-tu face à ces situations ?

EMMA : La dame est peut-être démente mais certains gestes laissent penser qu'elle essaye d'exprimer un désaccord. Dans tous les cas, ma façon d'être dans ces situations est de proposer les traitements, à cause de la pression médicale, mais je ne les cache pas. La perfusion, j'aime en parler avec le·a·médecin, quand il·elle est disponible (mais c'est rare !). Je veux qu'on puisse me donner une raison mais, bien souvent, il n'y en a aucune. Ou si : "la famille" ! J'ai aussi entendu parler de confort... Compte-tenu de la déshydratation qui anesthésie le corps, enfoncer une aiguille tous les quatre jours dans la cuisse décharnée d'une personne comme ça, ce n'est pas du confort. Je présume que cette dame est aussi pleine d'escarres et de plaies, donc on doit lui faire des pansements qui lui font mal.

POLENTA ! : Au fond de toi, que penses-tu de cette dame et des soignant·e·s qui l'entourent ?

EMMA : Cette dame n'est plus un être humain, c'est un objet, on ne voit pas sa nudité, le fait qu'elle passe sa journée enfermée dans son lit ou sur un fauteuil. On la douche une fois par semaine car "c'est comme ça ici" ou "ça fait du bien une douche quand même" ou "elle est pleine de caca donc ça tombe bien c'est le jour de la douche". Les soignant·e·s ne sont pas malveillant·e·s, mais sont pour beaucoup aveuglé·e·s par la routine de leur travail.

Anticiper

Sabine, qui travaille depuis cinq ans dans les Ehpad de l'agglomération chambérienne, aborde la possibilité des directives anticipées : chaque personne peut remplir un document précisant ses souhaits concernant sa fin de vie s'imposant au médecin même si la personne en question n'est plus en mesure d'exprimer ses volontés le moment venu.

SABINE : J'ai une impression de totale illusion du personnel. Lorsque j'évoque avec les médecins le sujet des directives anticipées, on me rétorque que c'est un outil formidable, qu'ils·elles utilisent autant que possible, tout le temps, sauf quand les patient·e·s ne sont plus capables cognitivement d'exprimer leurs volontés. Mais si je cite des noms de patient·e·s du service tout à fait capables de donner leur avis là-dessus (sur leur volonté d'être ré-animé·e·s, de recevoir une alimentation artificielle, une hydratation, etc. en cas de dégradation de leur état de santé) et qui n'ont pourtant pas rempli leurs directives anticipées, le sujet est occulté, la discussion part sur autre chose. Tout serait plus simple si on abordait ce sujet avant chaque institutionnalisation, si ce n'était pas si tabou.

En fait, la question de la mort est, paradoxalement, un non-dit en Ehpad. Sur 1062 proches de pensionnaires d'Ehpad, 53 % ont déclaré ne pas avoir abordé la question de leur devenir dans une enquête de l'Observatoire national de la fin de vie (ONFV) (1). Pire, seul-e-s 1,5 à 5 % des patient-e-s d'Ehpad ont rédigé leurs directives anticipées selon des enquêtes menées entre 2010 et 2013 (2,3). Une tendance à l'image du reste de la société, où il ne faut surtout pas parler de la mort : la mort n'existe pas avant d'y être confronté-e, elle est ailleurs, elle est hors de la vie, elle est déjà au-delà.

Flavio a l'habitude de discuter de cela avec d'autres professionnel-le-s de santé. Il est souvent confronté à des cas comme celui d'Antoinette ainsi qu'à d'autres situations pas plus évidentes à gérer.

FLAVIO : J'ai des patient-e-s qui m'expriment explicitement leur envie de mourir. Dans la plupart des cas, ces personnes souffrent de restrictions majeures de leur autonomie. Par exemple, elles ne peuvent que difficilement faire quelques mètres pour aller aux toilettes avec un déambulateur, quand le temps et leur forme du moment le leur permet. Sinon, elles doivent uriner et déféquer dans une couche que l'équipe soignante viendra leur enlever dans des délais parfois incertains.

POLENTA ! : Tu ne prends jamais en charge des personnes qui, elles, ont clairement envie de vivre ?
FLAVIO : Si, évidemment. Mais les moyens mis en œuvre pour prendre en charge ces personnes sont conséquents, qu'ils soient humains, financiers ou matériels, et cela crée alors une tension dans mon esprit. D'un côté j'ai bien conscience de la dérive productiviste à penser en terme de répartition rationnelle des moyens et, d'un autre côté, je me demande : nos res-

Chercher des solutions

Si les propos de Flavio, qui envisage sérieusement de décider de mettre fin à la vie d'une personne, peuvent paraître déstabilisants au premier abord, ils ont le mérite de s'atteler sans détour à la question : quand et comment mourir ? Il n'existe peut-être pas d'autre société que la nôtre qui ait autant nié l'importance de cette question, qui ait tant refusé d'y répondre. Sabine témoigne également de la difficulté d'envisager la mort :

SABINE : Poser la question de la pertinence de continuer certains soins (médicaments, hydratation, pansements, marche, etc.) admis par toutes et tous, souvent sans concertation, de manière implicite, automatique, c'est tout de suite être étiqueté-e comme voulant euthanasier contre leur gré des personnes, au nom d'affaires comptables : les dément-e-s, ça coûte cher. Je ne compte plus le nombre de fois où, m'interrogeant sur la pertinence de continuer un soin, on m'a regardé avec des yeux ronds en rétorquant : "Donc toi en fait, tu voudrais tout arrêter et qu'on la tue ?".

Depuis leur statut de soignant-e-s, Flavio et Sabine critiquent la "surmédicalisation" de la "gestion" de la mort. Cela ne revient pas pour autant à promouvoir la légalisation de l'euthanasie ou d'un « droit à mourir dans la dignité », comme le revendique, par exemple, l'association éponyme, présente à Chambéry le 22 juillet dernier avec son bus-exposition pour informer sur les directives anticipées et parler de la fin de vie. Flavio et Sabine tentent seulement de proposer

des solutions, dans le

professionnel-le-s de la santé. Cela ne fait pas plus depuis très longtemps que l'on meurt ainsi. Comment donc en est-on arrivé à déléguer notre mort, à tel point qu'elle gît aujourd'hui derrière les murs des hôpitaux ?

D'autres sociétés ont fait de la mort à la fois une phase de vie, un passage et une affaire collective. La mort y est pleinement intégrée à la vie, elle en crée des moments essentiels de l'existence. Dans notre société, au contraire, la mort est taboue, comme la folie. N'est-il pas urgent de la remettre sur le tapis ? Entre déni et rationalisation, entre peur et fascination, d'autres rapports à la mort ne peuvent-ils pas s'inventer, plus sereins, à l'écoute de nos craintes comme de nos élans vitaux ?

C'est dans un tel contexte de déni que les personnels soignant-e-s confronté-es à ces problématiques doivent envisager des ajustements ou des évolutions. Ceux-ci sont absolument nécessaires et doivent être pensés, malgré les profondes réticences de la profession comme du reste de la société. L'important ne se trouve pas en effet dans les dérives ponctuelles et chocs qu'aiment à montrer les reportages télévisuels, mais plutôt dans l'organisation quotidienne des services, où des gestes mille fois répétés paraissent, lorsqu'on les regarde depuis l'intérieur, comme complètement banals et non critiquables car sans alternative et inhérents au système. Les directions pointent parfois comme les médias des problèmes de "maltraitance" par les soignant-e-s, et proposent des formations "de la maltraitance vers la bientraitance". Cela leur permet surtout de se dédouaner de leurs responsabilités, en laissant les soignant-e-s dans l'incapacité, de par l'organisation structurelle et hiérar-



sources sont limitées alors comment trancher quand on doit choisir entre allouer des moyens humains pour maintenir telle ou telle vie ? On peut le déplorer mais des choix s'imposent, me semble-t-il.

POLENTA ! : Et tu proposes quoi ?

FLAVIO : J'imagine un monde où l'on pourrait élaborer et décider collectivement (personnel soignant, famille, etc.) d'une série d'indicateurs qui nous guideraient pour dire : "Là non, c'est trop, le bénéfice à maintenir cette personne en vie est de beaucoup supérieur au coût". Et j'entends ici le coût au sens large : humain, matériel, logistique, économique mais aussi en matière de souffrance du personnel, de la famille et de la personne en question. Ces indicateurs nous aideraient à prendre la bonne décision.

cadre de leur travail, face à des situations qui ne sont pas satisfaisantes. N'est-il pas en effet questionnant que 58% des résident-e-s décédé-e-s de façon non soudaine aient reçu une nutrition ou une hydratation artificielle au cours de leurs quinze derniers jours de vie, et que 24% se soient trouvé-e-s dans un « réel inconfort physique » lors de leur dernière semaine de vie ? (1)

Si nous replaçons les choses dans un contexte plus large, au-delà des hôpitaux et des Ehpad, ce n'est pas partout sur la planète que l'on meurt entouré-e de

chique des Ehpad, de mettre en œuvre ce qui a été appris en formation. Par exemple, le temps passé par membre du personnel pour chaque résident-e est très faible, il ne reste que peu de temps pour parler de tout cela, pour sortir de l'urgence de la toilette, de l'acte de soin. Le taux d'encadrement en France est de 0,57 personnel par résident-e, contre 1 et 1,5 respectivement en Allemagne et en Suisse (4) ; la fréquence des arrêts de travail est presque deux fois supérieure en Ehpad à la moyenne nationale toutes activités confondues (4).

Qu'a-t-on donc à proposer à Antoinette ? Urgente question que l'on ne cesse d'éviter. Celle-ci a passé un été difficile, supportant mal les chaleurs de juillet. Une nuit de week-end, une infirmière intérimaire l'a envoyée aux urgences car elle n'arrivait plus bien à respirer et qu'elle ne savait pas bien ce qu'il advenait de faire en cas de dégradation de son état. Rien de grave toutefois, les choses se sont bien passées, Antoinette a pu revenir à l'Ehpad. Elle est maintenant nourrie artificiellement par une sonde. Elle devrait faire moins de fausses routes.

(1) Rapport sur la fin de vie des personnes âgées, Observatoire national de la fin de vie, 2013.

(2) Pennec S, Monnier A, Pontone S, Aubry R. End-of-life medical decisions in France: a death certificate follow-up survey 5 years after the 2005 act of parliament on patients' rights and end of life. BMC Palliative Care. 2012.

(3) Fondation Médéric Alzheimer, La lettre de l'observatoire n°27, juillet 2013.

(4) Solidaires, Ehpad, Résident-e-s, salarié-e-s. Public. Nos droits, 2014.

(5) Stolz E, Mayerl H, Waxenegger A, Rásky E, Freidl W. Attitudes towards end-of-life decisions in case of long-term care dependency: a survey among the older population in Austria. Journal of Medical Ethics. 2017.

Histoires naturelles

LA CARTE DE PAPY LOUIS

Salut les p'tits clous !

C'est re-moi, Loulou, l'ex-taulière à barbe de Chambé. Bon, en ce moment aux Muguets fleuris, y'a un refrain à la mode dans la bouche de mes ouailles peroxydées : « Aaaah, not' président, qu'est-c'qu'il est booooo ! », qu'elles chantent en chœur... Tout ça parce que l'aut' play boy, il a épousé sa grand-mère... Alors, elles s'voient toutes en future première dame. C'est à peine si mon sourire Émail Diamant fait encore son effet... J'avoue, au début avec les copains, il nous f'sait bien marrer Macaron avec son « En Marche ! ». L'après-midi, en pleine sieste, on s'approchait discrètement des ancêtres dans leurs fauteuils roulants et on leur criait dans le siphon : « Allez En marcheeeee ! » Ah ! Ah ! La rigolade ! Mais bon, ensuite c'est devenu carrément la sinistrose, surtout avec c'qu'y est arrivé à ma Bernadette. Pensez, la p'tiote, elle qui a été une des premières à « Marcher » et elle a tout perdu. Elle avait pourtant pris soin de balancer, comme ça l'air de rien, dans l' Figaro (normal pour une gaucho !) qu'elle était des premiers soutiens de Macron, et patati et patata ... Mais bon, c'était sans compter sur la jalousie de Repentine. Il a d'abord tenté de l'empêcher de se présenter, en signalant à Solférino qu'elle était pas à jour de sa cotiz socialo (mettre une mère de famille à la rue, pour un spécialiste du logement, ça la fout mal quand même...), avant (comme par hasard) qu'elle se fasse souffler la primauté d'l'étiquette En Marche par la Mignola. Encore un coup bien fourré de mon Thierry-Repentine-La Fronde, je m'suis laissé dire... Il aurait joué à : « Passe-moi l' sel des sénatoriales, j' t' refile le poivre de la députation » avec Mignolette la binoclarde et porté le coup fatal à Bernie. De toutes manières, ces deux-là, ils n'ont jamais pu se blairer. C'est toujours pareil quand on a des gamins (même adoptifs), ça finit fatalement par s'embrouiller pour récupérer l'héritage de papa... Bon, en tout cas, dans l'histoire, la Bernie, sans étiquette et malgré le boulevard qu'on lui a dégagé à coups de gourdin au P.S. local, ça a plutôt été « En Marche-arrière toute ! » Ah ! Ah ! Depuis trois ans, elle s'est vautrée partout la grande... C'est à peine s'il lui reste un strapontin au conseil municipal et ça m'étonnerait même plus qu'un de ces jours on la voit passer entre nous à l'entracte pour vendre cônes glacés et pop corn ! J'commence même à me demander c'qui m'a pris d' lui filer les clefs de la casbah sur un plateau en argent en 2007. Quant aux socialos de Chambé, ils mangent la rose par la racine, c'est vous dire si les Dupond et Dupont (Dullin et Dantin) de la droite peuvent continuer à pioncer peinarés sur leur trône...

Bon, faut que j'vous laisse, y'a comme un délicat fumet de crêpes qui s'échappe de la salle à manger... Et c'est qui l'roi des crêpes ici ? C'est bibi !

Bisou-Nutella

Loulou

Réouvert fin 2012 par une poignée de bénévoles après plusieurs années de fermeture, le Muséum d'histoire naturelle accueille les visiteurs une fois par semaine. On y entre gratuitement. Chaque année, les membres de la Société d'histoire naturelle de Savoie se battent pour obtenir les quelques milliers d'euros indispensables à la survie de ce lieu et de sa muséologie singulière. Les pouvoirs publics, de leur côté, préfèrent investir des millions d'euros dans les musées contemporains à l'organisation esthétique plus bancable, comme le Musée savoisien. Si le cabinet de curiosités du Muséum a beaucoup à nous apprendre sur les insectes, les minéraux, les bivalves et les coprolites, il s'agit avant tout d'un fragment de la pensée du XIXe siècle, qui aurait traversé le temps à la manière des taxidermies et des fossiles qui le peuplent. Une visite rythmée par un langage scientifique et classificatoire, s'abandonnant très vite au plaisir de l'incongru, se laissant aller à la flânerie poétique et philosophique. Loin des yeux du public, c'est dans la réserve du dernier étage que Polenta ! s'invite.



PLACER L'ARGENT PUBLIC

On le sait bien, la ville de Chambéry est ruinée, intoxiquée par des emprunts bien peu malins. On le sait bien parce qu'on ne cesse de nous le répéter et de justifier ainsi l'austérité des budgets. En tout cas de certains.

Fin juin dernier, des personnels des médiathèques, de la Maison des associations, des Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des maisons de l'enfance se sont rassemblés place de la mairie pour dénoncer les baisses de budget et des conditions de travail de plus en plus difficiles.

Quelques jours avant, une pétition à ce propos recueillait plus de 600 signatures à la sortie de la médiathèque Jean-Jacques Rousseau. Marie, qui travaille à la médiathèque, témoigne : « On nous demande officiellement de travailler en mode dégradé. La mairie utilise ce mot-là. Pour l'instant, cela signifie qu'on a moins de temps pour préparer les animations et sélectionner les ouvrages mais aussi moins d'actions envers les publics empêchés : publics handicapés, partenariats avec des associations en lien avec des publics illettrés, immigrés ou ayant des difficultés sociales. Quand il y aura encore moins de personnel, on sera obligé d'accueillir moins de classes, il y aura moins d'animations et moins d'acquisitions ».

Depuis 2015, les médiathèques ont déjà perdu 5 salariés. D'ici 2020, au moins 7 départs en retraite ne devraient pas être remplacés. Quant aux acquisitions, certains lecteurs gourmands ont déjà remarqué les conséquences de la baisse, depuis 2011, d'un tiers du budget qui leur est consacré, soit presque 100 000 € de moins.

Pourtant, les médiathèques semblent proposer toujours plus d'activités : dans les dernières années par exemple ont été développés le service numérique, le service éducatif (accueil et gestion des classes) et la bibliothèque voyageuse, chacun s'étant vu affecter au moins un-e responsable, déchargé-e de la plupart des autres tâches tournantes. Corentin, autre employé de la médiathèque, analyse : « On a l'impression qu'on y

consacre des moyens mais en fait, pas du tout. On prend juste des personnes qui sont déjà là et on les bascule sur d'autres services. Or, il faut savoir que, quoi qu'il se passe à la médiathèque, c'est sur la bonne volonté des gens, c'est sur des idées et des envies personnelles. Moins il y aura de personnel et de budget, moins les gens seront investis et, forcément, il y aura moins de choses. Mais la mairie pourrait alors nous dire : si vous avez le temps de faire ces choses-là en plus, c'est bien que vous êtes assez, non ? Or, c'est tout le contraire car une médiathèque, ce n'est pas uniquement acheter, ranger et prêter des livres... ».

Les médiathèques ne sont pas les seules concernées par ces diminutions de budget. Marie reprend : « Dans les Ehpad, les collègues sont border-line en termes de légalité et de sécurité auprès des personnes âgées. Quand il n'y a pas assez de monde le week-end, on leur dit de ne faire le ménage que dans les chambres des personnes qui ont des visites. Ou alors, pour la douche, on passe à un jour sur deux. C'est ça le mode dégradé. Mais à Chambéry ce n'est pas si mal, à Aix-les-Bains c'est 1 jour sur 7. On ne veut pas en arriver là ».

Bien entendu, c'est avec fierté que l'équipe municipale met en avant les baisses de ces budgets, qualifiées d'économies. Tout comme elle met en avant les augmentations d'autres budgets, qualifiées d'investissements. Par exemple : « Avec la création du Centre de supervision urbaine (CSU), ils vont, dans l'immédiat, embaucher cinq personnes. Cinq personnes en interne, c'est-à-dire qu'il va falloir déplumer d'autres services. À terme ce sera 14 personnes, externes ou internes je ne sais pas. Et chose extraordinaire puisqu'ils ne le font pas pour les autres services, des réunions sont organisées en interne pour informer sur ces postes-là. C'est bien la preuve qu'ils y accordent un intérêt particulier ».

La police devrait recevoir son nouveau joujou cet automne dixit la Mairie. Ce sera avenue des Ducs de Savoie, à la place de l'Intermarché. Un bel « investissement » de 2 millions d'euros, pour un système de surveillance active dont l'inefficacité n'est plus à prouver (voir Polenta ! N°3).



Un des placards sous les combles sert uniquement de rangement pour deux grandes – à moins qu’elles ne soient de taille moyenne ? – queues d’éléphants : « Vous les imaginiez souples, n’est-ce pas ? », ironise notre guide en nous invitant à toucher les poils drus comme de l’osier. Pour les bénévoles, hors de question de faire de ce musée un endroit didactique à l’interactivité high-tech. Et on s’en passe bien, autant pour ce qui est du tactile que de l’interactif.



Plus loin, négligemment posé sur le sol, un crâne d’éléphant. « Imaginez que vous êtes un paysan de la Grèce antique, qui laboure son champ quand tout d’un coup... – Notre guide met les formes, on sent les histoires étoffées, un imaginaire imprégné par le lieu – Qu’est ce que c’est que ça ?! Un crâne ! Énorme ! Avec un trou au milieu ! Je vous ai dit qu’il s’agissait d’un éléphant, alors vous avez deviné que le trou au milieu, c’est pour la trompe. Mais notre paysan grec, il l’a, sa preuve : la terre était jadis peuplée de cyclopes gigantesques ! » Y a-t-il eu des éléphants en Grèce ? Après tout, il y a bien des fossiles dans le musée attestant l’existence d’une espèce de rhinocéros préhistorique en Savoie. Quant à ce squelette dans une boîte en carton, ce serait celui d’une femme, dont personne ne sait rien.



Voilà les collections de papillons, entreposées dans les étagères. « Je vais vous montrer une dérive de collectionneur : toutes ces boîtes, ce sont des *Parnassius Appolo*, on en a plus de 3 000 exemplaires, un vrai massacre ! ». Une pratique issue des débuts du darwinisme : scientifiques et amateurs s’employaient à accumuler les spécimens d’une même variété pour déceler l’apparition de variations qui signaleraient la naissance d’une nouvelle espèce – à laquelle le découvreur pourrait donner son nom ! Recherche de la postérité, orgueil ou affirmation de sa liberté individuelle ?

Au fait, si le musée prend les donations, il n’accepte plus les têtes de bouquetins. Celles-ci s’entassent par dizaines dans la bien-nommée « étagère révolutionnaire ».



En politique, en culture, on a des débats et des opinions. En sciences, c’est-à-dire quand on parle de la nature, on a des controverses – contrairement au débat, la controverse a toujours une fin. D’ailleurs, c’est généralement pour clore le débat qu’on en appelle à la science et à son objectivité. Objectivité vous avez dit ? La science parle-t-elle de la nature ou est-ce qu’elle la fait parler ? Le crâne d’éléphant démontre au paysan grec la justesse de ses mythes ; le comportement des chimpanzés, dans les années 30, nous évoquait nos origines bestiales et avilissantes ; dans les années 60, il nous rappelait notre innocence perdue. « En somme, on voulait une histoire naturelle, nous voilà avec une multiplicité bien encombrante ». (1)

(1) Vinciane Despret, "Faire parler la nature" dans *Chassez le naturel*, Centre culturel Les Chiroux.



DUBLINÉ·E·S



APRÈS LE DÉSERT ET LA MER, C'EST LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'ASILE QUE MOHAMED, AHMED ET ZACHARIA ONT ENTREPRIS DE TRAVERSER. SANS AUCUN DOUTE, LA PARTIE LA PLUS LONGUE DU VOYAGE. NOUS LES AVONS RENCONTRÉ À L'OCCASION D'UN SÉJOUR DE QUELQUES MOIS À CHAMBÉRY, OÙ TOUS TROIS ATTENDAIENT L'ISSUE DE LEUR PLACEMENT EN PROCÉDURE DUBLIN. ADOSSÉ À LA CRÉATION DE L'ESPACE SCHENGEN, QUI CONSACRAIT LA LIBRE CIRCULATION DE SES RÉSIDENT·E·S, LE RÈGLEMENT DIT « DUBLIN » DÉCIDE, LUI, DU SORT RÉSERVÉ AUX NON-RÉSIDENT·E·S, AUX ÉTRANGER·E·S QUI VOUDRAIENT Y DEMANDER L'ASILE ET S'Y ÉTABLIR. SYSTÈME INÉQUITABLE POUR LES ÉTATS, PUISQU'IL FAIT REPOSER L'EXAMEN DE LA PLUPART DES DEMANDES D'ASILES SUR LES PAYS FRONTALIERS DE L'UNION EUROPÉENNE, LE RÈGLEMENT DUBLIN FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE LA DITE « CRISE MIGRATOIRE » QUE CONNAÎT ACTUELLEMENT L'EUROPE. QUANT AUX PERSONNES MIGRANTES DIRECTEMENT CONCERNÉES, C'EST UN LABYRINTHE DE PLUS DANS LEQUEL ERRE, UN SAS DONT ON CHERCHE À SORTIR OU À S'ENFUIR. POURTANT, MALGRÉ CET ÉCHEC SANS ÉQUIVOQUE, LES DÉCIDEUR·S·E·S EUROPÉEN·N·E·S S'ENTÊTENT DANS UNE APPLICATION TOUJOURS PLUS STRICTE DU RÈGLEMENT DUBLIN.

DUBLIN est un règlement. Un règlement s'applique. Si le règlement ne s'applique pas, c'est injuste. La justice est tenue par l'application des règlements.

L'Union européenne (UE) est un ensemble d'États. L'Italie, l'Allemagne, la France sont des États membres de l'UE. L'UE a ses règlements que ses États membres partagent. Ce sont eux qui décident les règlements. L'Italie, l'Allemagne, la France doivent respecter les règlements de l'UE.

Les PREFECTURES françaises appliquent le règlement Dublin. Elles ont accès à Eurodac. Auparavant, les préfetures faisaient preuve de laxisme. Ou bien d'ignorance. On n'éloignait que rarement les dublinés. Désintéret, manque de moyens ? Le ministère de l'Intérieur a donné des moyens aux préfetures.

faite: Pour r...
C'est au r...
Avec l'aide de...

Dublin est un règlement de l'UE, qui s'applique à Schengen (mais on va dire l'UE). Dublin comme Dublin en Irlande. On a décidé Dublin à Dublin. Dublin règle les demandes d'asile. Organisme. Administré. Règle. Dublin permet l'asile. Dublin et ses améliorations : Dublin II (2003) et Dublin III (2013). Au service de l'asile et des demandeurs d'asile dans l'UE, depuis 1990.

L'Europe est terre d'asile. L'Europe sait conquérir mais aussi accueillir. L'asile ne se demande pas seulement à la France, à l'Italie ou à l'Allemagne mais aussi à l'UE. Car l'UE est une, est unie : elle essaie, elle le veut, c'est logique, ce n'est pas facile. Mais l'asile doit se demander à l'UE.

BIENVENUE en EUROPE donc. Accueil dans la base de données Eurodac. Préliminaires essentiels pour jouer du droit d'asile. Partage des empreintes digitales. Les pieds sur les terres de l'UE, les doigts sur la borne Eurodac. Dublin s'applique, vos doigts s'appliquent sur la borne Eurodac. C'est la première étape. Le point de départ.

L'Italie doit appliquer le règlement Dublin. L'Italie doit enregistrer les entrées sur son territoire. Toutes les entrées.

C'est essentiel. Pour un asile juste. Auparavant, l'Italie faisait preuve de laxisme. On circulait dans l'UE comme dans un moulin. TROP de travail ? Manque de moyens ? L'UE a

donné les moyens à l'Italie pour appliquer le règlement Dublin. Des moyens et des consignes.

L'Italie a construit des hotspots. Les hotspots permettent, avant toute chose, de procéder à l'enregistrement dans la base de données numériques Eurodac. Il faut être ordonné et efficace. Efficace et juste. Dublin s'applique à tous et toutes, sinon c'est injuste.

Si le règlement ne peut pas s'appliquer, cela justifie d'appliquer la force. De façon mesurée et progressive : un peu (menaces et mensoignes), beaucoup (coups), passionnément (tortures sexuelles), à la folie (décharges électriques). Recommencer, alterner. Le hotspot comprend des lieux d'accueil et d'attente. Il est juste que le règlement s'applique.

Eurodac est accessible partout dans l'UE. Dublin dit : « le lieu d'accueil dans Eurodac est le lieu de la demande d'asile ». Italie, Grèce, Hongrie : points d'entrée dans l'UE, points d'enregistrement dans Eurodac, lieux de dépôt de la demande d'asile. Est-ce juste ?

Dublin dit : « c'est le règlement ». Comme si la vie en Italie, en Suède et en Hongrie était la même, comme si les chances d'obtenir l'asile étaient les mêmes, comme si... Avec des si, on traverserait la Méditerranée en bouteille, comme l'espoir.

Eurodac est consultée à chaque demande d'asile. Depuis Eurodac version 2013, Eurodac est aussi consultée à des fins répressives, lorsqu'il est raisonnable de penser qu'on peut y trouver l'auteur d'une infraction pénale grave ou d'un acte terroriste. Les autorités compétentes doivent être raisonnables. La raison est essentielle à la coopération policière. La police est tout aussi essentielle à la raison.

Des moyens et des consignes.

Il faut être ordonné, méticuleux, propre. Juste et efficace. Efficace parce que juste. Ne pas faire d'écarts par rapport au règlement. Les associations et les avocats veillent au moindre écart. Il est essentiel que le règlement s'applique. De manière stricte, systématique.

La préfecture de Savoie applique le règlement Dublin. Elle s'appuie sur la réforme du droit d'asile de 2015. Il est désormais possible d'assigner à résidence : interdiction de quitter sa zone de résidence, pointage à la Police aux frontières (Paf). La préfecture de Savoie assigne à résidence. Le Ministère de l'Intérieur lui a donné des consignes. La

préfecture applique les consignes, utilise ses pouvoirs. Il est juste d'exécuter les mesures d'éloignement. La préfecture assigne à résidence pour permettre l'asile. La préfecture a besoin de nouveaux lieux. Il faut des lieux clairs et connus. Il faut savoir où ils se trouvent. Il faut de plus en plus de lieux car ils sont de plus en plus. Il faut des lieux spéciaux pour les procédures Dublin. À Chignin, la préfecture de Savoie a un nouveau lieu. Pour 96 personnes. Un ancien hôtel Formule 1. Facile à transformer. Géré par Adoma. Idéalement situé au cœur d'une zone artisanale, à seulement quelques minutes d'une entrée d'autoroute. Pour rejoindre la préfecture, le terminus de la ligne 1 n'est pas très loin. Nombreux commerces absents au village. Vue splendide sur les vignes, sur Belledonne, sur le Granier. Entouré d'une grille verte de 2m de haut.

Le bonheur pour qui fuit la guerre. C'est un lieu temporaire. Pour ceux qui n'ont pas encore déposé de demande. Un lieu d'attente. Pour les dublinés. Un lieu pour y assigner à résidence les dublinés. C'est écrit dans l'appel d'offre. Adoma doit remplir le contrat. Adoma doit aider à préparer le transfert des dublinés. Adoma doit signaler toute fuite et veiller au respect du pointage. Adoma, ex-Sonacotra, hébergement et gestion de l'exclusion depuis 1956, 32 millions de bénéfices en 2016. Adoma respectera le contrat, elle l'a toujours fait, promis.

Enfin, les choses s'organisent avec raison. Raison et efficacité. Tout est fait, enfin, pour mettre en œuvre Dublin. Pour une procédure d'asile juste et coordonnée dans l'UE. Grâce au règlement Dublin, au service de l'asile et des demandeurs d'asile dans l'UE depuis 1990.



- (1) Règlement UE N°604/2013 du 26 juin 2013, dit « Dublin III ».
- (2) *Hotspot Italy: How EU's flagship approach leads to violations of refugee and migrant rights*. Rapport d'Amnesty International, 2016.
- (3) Règlement UE N°603/2013 relatif à la création d'Eurodac.
- (4) Instruction relative à l'application du règlement Dublin III, du Ministère de l'Intérieur aux préfectures, 19/07/2016, consulté via le site de La Cimade.
- (5) Loi du 29 juillet 2015 relative à la réforme du droit d'asile.
- (6) Marché Public « Hébergement d'urgence avec accompagnement social », 09/2016, consulté via le site du Gisti.
- (7) « *Le plan du gouvernement pour les migrants ne résout rien* », selon le défenseur des droits, Le Monde, 21/07/2017.



Le Tour c'était (presque) mieux avant

Pour la première fois de son histoire, le Tour de France a fait étape à Chambéry le 9 juillet dernier. Cet événement de l'été que, paraît-il, il ne fallait absolument pas manquer par chez nous, piqués par la fièvre cycliste, heureuses et heureux d'en être, transcendés par la caravane publicitaire et la quête d'un bob à carreaux du roi du saucisson Cochonou ou d'un sac cabas du spécialiste de la frite congelée McCain. Et dire que pour avoir le droit à ces quelques goodies et passer à la télévision, la Ville de Chambéry a dû payer 110 000 €, sans compter les dépenses relatives à la communication, l'aménagement, la sécurité, etc. Et l'arrivée de cette étape aux trois cols hors catégorie ? « Une aubaine » assure le maire Michel Dantin, qui nous promettait pour l'occasion que la ville brillerait de mille feux, appâtant les amateurs de vélos par milliers. Sauf que le dimanche soir le centre-ville était aussi désert que d'habitude, la faute à une journée de repos prévue le lendemain et un transfert le soir-même vers la Dordogne. Dans quelques années, on se souviendra peut-être, et encore, que l'étape de Chambéry a décroché le maillot jaune des audiences de l'édition 2017, De tout cela, il ne sera pas questoin dans cet article.

« Mais où est passé Merckx ? Où est-il ?... La grande bataille entre les favoris n'a pas eu lieu... Bernard Hinault grand plateau... Il n'y a que dans le vélo qu'on voit ça... Top ! Greg Lemond a gagné le Tour de France... Laurent Fignon échoue pour 8 secondes, c'est incroyable... Je vous coupe Jean Paul, ça s'anime à l'avant... Éloignez-vous des coureurs... Regardez-moi ces crétins, Laurent ! Pardon, il n'y a pas d'autre mot pour les qualifier... Christophe Riblon, ce bon français... Je ne sais pas comment il s'arrête, je ne sais pas... Avec les freins Thierry !... » Pendant des décennies, cette sourde litanie sortie d'un poste TSF ou de télégrésillantes a forgé la bande son de nos étés au même titre que le bruit des verres de pastis qui s'entrechoquent, le chant délicieusement strident des cigales ou le clapotis de nos pieds nus avançant le long d'un rivage. Depuis l'origine de l'humanité, ou presque, le Tour c'est l'été. À tel point que, lorsqu'il tire sa révérence élyséenne sur les pavés luisants des Champs, certains affirment que l'été n'en a déjà plus pour longtemps...

Desgrange et du blé

Rembobinons le film... Difficile à imaginer de nos jours, mais au début du 20ème siècle, les journaux

sont les « mass medias » de l'époque, tirant quotidiennement à des centaines de milliers d'exemplaires. Directeur du titre *L'Auto*, Henri Desgrange cherche un « coup » pour accroître ses ventes et imposer sa gazette dans l'hexagone. En ce temps-là, en l'absence de véritables fédérations, les sports se structurent grâce à la presse. Le cyclisme est « parrainé » par plusieurs gros titres nationaux qui ont créé et organisent toutes les grandes épreuves. Titre rival du journal de Desgrange, *Le Vélo* compte notamment dans sa musette Paris-Brest et la doyenne Bordeaux-Paris. Alors, comment frapper plus fort, plus vite, plus haut ? Un midi, Henri Desgrange déjeune dans une grande brasserie du boulevard Montparnasse, lorsque son ami Géo Lefèvre se penche vers lui. Son œil frise et il lui souffle : « Et pourquoi pas un Tour de France ? » L'homme se redresse sur sa chaise. Impossible ! Trop dur ! Une folie ! Mais l'idée, extraordinaire, va faire son chemin dans la tête de cet ancien cycliste recordman de l'heure. Depuis l'Expo Universelle de 1900, emblème de cette Belle Époque qui fut une période économique et technique particulièrement faste,

« Une dernière résistance de la nature, quelques edelweiss, quelques héliotropes que nous tendent d'adorables petits sauvages savoyards »

Paris et la France éblouissent leur monde. C'est donc dans ce contexte que s'élanceront d'autres éclaireurs, les concurrents du premier Tour de France. Le 1er juillet 1903, l'inventeur du Tour lance sur les routes des cendres du pays 60 inconscients, « ces rudes semeurs d'énergie » comme il les surnomme déjà dans son premier édito. Ils ne sont encore que des ombres tanguant dans la poussière mais sont déjà les ambassadeurs de la petite reine, une des vedettes de l'Exposition aux côtés du moteur à explosion et du cinématographe des frères Lumières. Dans cette période de prospérité d'avant la grande guerre, les classes populaires ne sont plus seulement vouées au travail, elles intéressent aussi les marchands. Pour Desgrange le Tour sera avant tout une compétition sportive destinée à alimenter les placards publicitaires de son journal. Et en premier lieu avec les marques de cycles français.... La boucle est bouclée.

Les pros du vélo

Pour ses débuts, le Tour est taillé à la faux. Des étapes interminables et monochromes reliant, pragmatiques, Paris à Lyon, Lyon à Marseille... Les départs sont donnés de nuit pour sacrifier à des parcours démentiels, jusqu'à 18 h sur la selle et 480 km sous les pédales. Les boyaux de rechange accrochés à leurs épaules, les compétiteurs/cyclistes n'ont que leurs mains nues pour réparer, leurs muscles et leurs yeux pour avancer dans la poussière et les faibles lueurs de ces jours sans fin. Comme si, dès l'origine, le Tour de France était fait de sacrifices et de souffrances, et tout ça pour quelques primes dérisoires. Face à la répétition d'efforts inédits sur trois semaines, le peloton a tendance à rester groupé pour ne déclencher les hostilités qu'aux dernières encablures des arrivées. Qu'importe, Desgrange invente des chroniques enflammées où des fantassins se donnent l'assaut à chaque virage, baïonnette au fusil, dans des actes de bravoure répétés pour une course bien plus haletante qu'elle ne l'est en réalité. Il préfère passer sous silence la misère de ces prolétaires du vélo, qui font leurs lessives eux-mêmes, dorment dans des granges (sans jeu de mots) ou des gymnases et font leurs toilettes dans les bains publics, chez l'habitant, quand ce n'est pas dans les fontaines ou abreuvoirs des citées visitées. Mais le mythe est en marche. Et la foule se passionne déjà pour le « Géant de Colombes », le « Ventre ouvert », ou le « Diable rouge ». Les surnoms dont Desgrange gratifie ces héros ordinaires, ces ouvriers, maçons ou paysans en quête d'une vie meilleure et en qui le peuple de France se reconnaît si bien. La Grande boucle est un théâtre d'ombres et de lumière. Avec ses héros, ses seconds rôles et ses sans-grades qui rêvent d'une reconnaissance arrachée sur un démarrage fulgurant, irrésistible, dépassant en un instant leur condition dans l'éclat des couleurs et senteurs de juillet. Desgrange, lui, qui n'a jamais fait mystère de son but

de vendre du papier, a gagné son pari, quelques tours de roues encore et les ventes de son quotidien s'envoleront de 60 000 à 1 million d'exemplaires.

Adorables petits sauvages

Passés les « couacs » des premières éditions gangrénées par la tricherie (les coureurs montaient dans un train pour en redescendre 3 stations plus loin, s'accrochaient aux voitures suiveuses, montaient des cabales contre leurs rivaux...) le Tour finira de s'affiner en même temps qu'il élargira son rayonnement aux reliefs des Vosges, de la Chartreuse, des Pyrénées et enfin des Alpes. Coureurs et suiveurs découvrent la France à une époque où personne (ou presque) ne voyage. En même temps qu'il apporte la bicyclette aux quatre coins du pays, le Tour crée un trait d'union entre les différentes régions ; et, bien malgré eux, les pros du vélo participent à installer dans les imaginaires l'idée d'une France existante comme un Etat-nation, un et indivisible, entre union nationale, républicanisme et centralisme parisien. Dès lors, ce sont deux mondes qui se regardent. La province reculée qui observe les yeux ronds ces hurluberlus qui font le tour du pays et la caravane du Tour qui découvre cette France rurale et ses habitants dans un mélange de curiosité, de suspicion et de paternalisme bon teint qui confine parfois au colonialisme latent. Vision qui transpirent des chroniques de Desgrange comme lors de ce 11 juillet 1911 quand le Tour défriche pour la première fois les hautes solitudes du Col du Galibier : « Comme il nous semblait que nous l'escaladions depuis des heures, nous avons demandé à des paysans, au seuil de leurs chaumines enfouies au creux des rocs : « Le sommet est-il loin ? » « Plus que 12 kilomètres » nous ont-ils répondu ! Et dans les virages innombrables de la route, nous apercevions au-dessus de nous, très haut, des fourmis qui avançaient ; c'étaient nos hommes occupés à grignoter le monstre des dents de leurs pédales. Enfin le sommet fut en vue [...] Une dernière résistance de la nature, quelques edelweiss, quelques héliotropes que nous tendent d'adorables petits sauvages savoyards ; puis la neige figeant tout de son linceul silencieux ». Un héritage dont Jacques Goddet, son successeur à la tête du Tour, s'attachera avec malice et dérision à faire sien, se créant un personnage qui excite le visible, arborant tenue et casque coloniaux.

Un manège désenchanté

Aujourd'hui, les compétitions scientifiques et technologiques qui sévissent dans les pelotons semblent avoir sonné le glas de cette épopée du vélo. Tout paraît moins romanesque, moins poétique. Tout est plus conventionnel, aseptisé. Les visages s'effacent derrière des casques et des lunettes. Le Tour ressemble de plus en plus à un manège désenchanté. Depuis Armstrong, l'adhésion au champion s'est fissurée. Un doute s'est installé. Doute que tâche de dissiper, tant bien que mal, l'Union cycliste internationale (UCI). On parle de tours « plus propres », de « temps révolus ». Pour des raisons triviales, commerciales, on nous vend une moralisation du vélo, alors que les faits de course continuent à intriguer. La pédalée frénétique, hallucinante, de Froome sur les pentes arides du Mont Ventoux en 2013, alors que flotte désormais dans les consciences la possible présence de vélos motorisés. Plus récemment, en mai dernier, la victoire finale sur le Giro d'Italia de Tom Dumoulin, en partie fondée sur une

stupéfiante ascension du sanctuaire piémontais D'Oropa, où le lourd rouleur néerlandais mettra 10 secondes de moins que le flamboyant grimpeur transalpin Marco Pantani, symbole martyr des années EPO... Similaire à la moralisation de la société, la moralisation de façade qu'affiche le cyclisme des années 2010 rappelle surtout une certaine bien-pensance qui cache mal une mise en concurrence de plus en plus vive entre individus et les dérives d'une société où le système marchand s'invite partout en sous-main. Une société prise entre deux feux. Obligée par l'opinion publique et l'air du temps d'afficher des valeurs galopantes de moralisation mais toujours encline en coulisses à céder, sous la pression des enjeux commerciaux, à ses vieux démons.

Une époque formidable

Nostalgiques, on en vient à glorifier ces estampes en noir et blanc. Et à s'interroger : le Tour c'était pas mieux avant ? Oui, enfin, presque... C'est oublier un peu vite les magouilles de l'édition 1929, époque formidable où les cycles Alcyon soudoyèrent l'ensemble

« On pense aux Pélissier [...] qui [...] sortent de leurs poches de la strychnine et autres cocaïne et chloroforme, en lançant : "Voyez ce qu'on nous oblige à prendre !" »

Bartali escaladeur d'exception, devenu malgré lui le porte-étendard du fascisme transalpin, sera fêtée à Rome Piazza Venezia par tout un peuple brandissant ses deux roues devant le Duce Mussolini. C'est aussi oublier que la parapharmacie n'a pas débarqué sur le Tour dans les valises Festina de Richard Virenque et consorts en cet été pourri de 1998, mais est quasiment ancrée dans l'ADN de la Grande boucle. On pense aux Pélissier, en gare de Coutances, en 1924 qui, face à Albert Londres, sortent de leurs poches de la strychnine et autres cocaïne et chloroforme, en lançant : « Voyez ce qu'on nous oblige à prendre ! ». Pour la machinerie du tour, l'essentiel est qu'ils arrivent à Paris. Coûte que coûte. On pense à Anquetil, dans son style très aérien. Le Normand ne cache rien. Tout le monde sait qu'il prend des amphétamines, qu'il n'arrive pas à dormir, mais le Tour accepte et reconnaît ces pratiques comme des « maux nécessaires ». Puis, brusquement, il y a la mort de Simpson au Ventoux en 1967. Le champion britannique qui s'est affalé dans la caillasse blanche, au ralenti, bave aux lèvres. Mort au soleil, où il voulait se faire une place. Premier drame vécu à la télévision où les images délavées, surexposées, semblaient surgir d'un mauvais rêve. L'opinion est choquée, nos sociétés deviennent plus sensibles aux problèmes sanitaires. En 1968, on tente même « un Tour de la santé » qui, comme un symbole (un peu facile...), s'élança de Vittel. Les difficultés sont aplanies, les contrôles systématiques, et la course... morne, sans intérêt, se termine par des sprints répétés. Les suiveurs, excédés, privés de ressorts dramatiques, finiront par faire grève à Bordeaux, se demandant si on n'est pas en train de « tuer le Tour ». Sic. Avant Paris, on s'arrange, on trouve un vainqueur honorable, le champion du monde 1964, Jan Janssen, et on oublie vite ce Tour des bonnes résolutions pour retomber au plus vite dans les vieilles pratiques. Jusqu'à ces nouvelles dérives « inacceptables », quand EPO et hormones de croissance ont fini par ranger au placard la « dopette à papa » et ses « gentillets » corticoïdes.

Au nom du père

Désormais, la question qui se pose est de savoir si le Tour peut s'en sortir. Le doit-il ? Peut-il survivre à tout ? Tout encaisser ? Il y a deux écoles. Deux visions. Celle qui tire le rideau, comme Philippe Bordas qui dans son ouvrage *Forcenés* déclare : « Le cyclisme n'a duré qu'un siècle. Ce qui s'appelle encore cyclisme et se donne en spectacle n'est que farce, artefact, à la mesure d'un monde faussé par la pollution, la génétique et le biopouvoir ». Et ceux pour qui, malgré tout et même si l'enthousiasme n'y est plus tout à fait, l'intérêt demeure. Philippe Brunel est de ceux-là. Le journaliste, digne successeur de Chany et Blondin à *L'Equipe*, écrivait récemment : « Appréhendons le Tour pour ce qu'il est : une fable à la morale ambiguë [...]. Le Tour scénarise, arbitre nos duperies, nos élans. Il mesure jusqu'au désenchantement la force de nos attachements, car le Tour ne prétend pas à la sainteté, le divin y côtoie le démoniaque. Sans doute faut-il des trahisons, des coups fourrés, des repentances pour qu'on parle de vertu ». Alors, tentés de prendre la roue des optimistes et des croyants ?



du peloton pour laisser gagner leur favori. Ainsi au Parc des Princes, sur le ciment du vélodrome, c'est donc un belge « pépère », Maurice Dewaele, qui s'impose et Alcyon qui trinque. Desgrange lui, ne goûtera guère ce champagne éventé. Dès l'année suivante, pour éviter les combines, il reverra sa partition en imposant des équipes nationales aux maillots lavés de toutes réclames. Ironie du sort, la décennie qui va suivre empestera un nationalisme qui ira se nicher jusque dans la laine de ces mêmes maillots. La France se transforme ainsi en une forteresse, fermée par sa montagne, que les Tricolores doivent défendre face aux coureurs étrangers. Et en 1938, la victoire de Gino

DES CRAPAUDS DÉ-CONNECTÉS



Chambéry métropole a déjà déterminé les grandes lignes de la « smart-city » de la Cassine : 85 000 m² de bureaux, 120 logements et 11 000 m² de halles, tout ça dans un esprit « connecté, durable, convivial, créatif ». Le dossier de concertation omet juste de parler de la présence sur le site d'une petite population d'alytes accoucheurs (alytes obstetricans) et de ses enjeux écologiques. Celle-ci est pourtant référencée dans plusieurs études (non diffusées au grand public) commanditées par Chambéry métropole en 2015 et 2016. On y apprend que l'activité des jardins familiaux ainsi que la présence de deux puits proches des talus ferroviaires ont rendu le site favorable à cette espèce patrimoniale. Sans doute n'avez-vous jamais eu l'occasion de voir un alyte accoucheur. En voici une brève description :

« C'est un crapaud de petite taille, mesurant souvent moins de 4,5 cm (maximum 5,5 cm). Son aspect général est trapu. Il possède une tête large et aplatie au museau arrondi. Sa peau granuleuse parsemée de petites pustules est de couleur grisâtre, la face ventrale est blanchâtre et granuleuse. Ses yeux dorés se caractérisent par une pupille verticale en forme de fente ou plus ou moins en forme de losange (unique chez les anoures) ». (1)

Ce crapaud est considéré comme quasi-menace sur la Liste rouge des vertébrés terrestres de la région. En France, il est protégé par l'article 2 de l'Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. À ce titre, « sont interdits [...] la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel, [...] la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux [...] ». (2) Autrement dit, ce crapaud est protégé au titre de ses individus mais également de ses habitats de reproduction et de

repos... Qu'il est donc interdit de détruire. Sauf que les bulldozers envoyés par Chambéry métropole à l'hiver 2015 pour raser les jardins familiaux ne l'ont pas épargné. Une étude commandée par l'Agglo reconnaît désormais explicitement que la législation en vigueur a été enfreinte : « Les travaux associés à la suppression des jardins ouvriers ont potentiellement remis en cause la présence de l'espèce [alyte] sur le site. Il est certain que ces travaux n'ont pas permis la reproduction de cette espèce cette année 2015 ». (1)

Pour tenter de sauver les apparences et se conformer à la législation en vigueur, ledit rapport propose alors des mesures de protection pour maintenir la population d'alytes accoucheurs en place, mais précise-t-il aussitôt, sans qu'elles ne représentent une assurance de son efficacité. Et surtout, elles ne permettraient « pas non plus d'éviter le risque de recours en cas d'aménagement sur le secteur ».

C'est qu'il y a toujours des gens qui se battent depuis deux ans et demi pour tenter de sauver de l'urbanisation ce qu'il reste des jardins familiaux de la Cassine. Et ceux-ci connaissent bien, au grand dam de Chambéry métropole, la présence de ces amphibiens : « Les associations locales pourraient émettre un recours pour destruction d'habitat d'espèces protégées et bloquer la procédure de permis de construire ». Là encore, une solution est suggérée pour l'Agglo afin d'étouffer a priori toute potentielle contestation : « Une des possibilités de limiter davantage ce risque, serait de faire valider ces mesures par la LPO [Ndlr : Ligue de protections des oiseaux] ou la DREAL [Ndlr : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement] service biodiversité. Toutefois, ces services pourraient également demander davantage de mesures ou refuser l'aménagement avant déplacement de l'espèce protégée ». (2)

Mais Chambéry métropole semble avoir bénéficié d'une solution encore plus simple : la sélection naturelle. Dans un autre document publié l'année sui-

Ce n'est un secret pour personne. Après avoir détruit des terres agricoles, Chambéry métropole souhaite désormais réaménager le quartier de la Cassine en une « smart-city du futur », censée attirer les investisseurs et les entreprises innovantes. Pour faire sortir de terre cette « vitrine de la ville de demain », l'Agglo a réussi à se débarrasser de crapauds un peu trop encombrants, comme nous l'apprend la lecture de plusieurs études n'ayant pas circulé en dehors de la sphère institutionnelle.

ET LE VAINQUEUR EST...

Le 6 juin dernier, *Le Dauphiné* nous apprenait que la start-up NewQuest venait de signer son « nouveau projet fou ». De quoi s'agit-il ? De la construction d'un futur centre digital ultra-connecté en « plein centre de Chambéry ». Baptisé Skylab, ce bâtiment de 5500 m² est présenté comme « le premier bâtiment robotisé et interactif, autonome et générant sa propre énergie de tout le bassin chambérien ». Rien que ça : six étages, cinq terrasses, un restaurant connecté, un laboratoire de nouvelles technologies et une salle de sport intelligente. Mais attention : « Le lieu est encore tenu secret », précisent nos confrères. NewQuest candidate idéale à la future "smart-city" de la Cassine ? Cela ne fait aucun doute.

vante (3), on apprend que les mesures de protection mises en place en 2015 n'auraient finalement pas permis de maintenir la population d'alytes accoucheurs sur le site, aucun individu n'ayant été observé en 2016. Quelle chance ! Il n'est donc plus question de ces crapauds encombrants à La Cassine : ils ont tout bonnement disparus. Sans aucune explication. Seule la zone humide qui est apparue autour des puits après l'intervention des bulldozers présente désormais un enjeu. Donc autant ne plus en parler et faire comme si ces crapauds n'avaient jamais existé.

(1) Chambéry métropole, « Avant-projet : Protection de l'Alyte accoucheur sur le secteur de la Cassine », septembre 2015.
(2) Chambéry métropole, « Note sur les enjeux liés à la biodiversité. Chambéry – secteur de la Cassine », août 2015.
(3), Chambéry métropole, « Aménagement de la ZAC de la Cassine. Expertise Faune/Flore », octobre 2016.

À L'AUTOMNE DERNIER, MARIE A SUBI DES VIOLENCES GYNÉCOLOGIQUES AU SEIN DE L'INSTITUTION HOSPITALIÈRE. COMME ELLE, DE NOMBREUSES FEMMES DANS L'AGGLOMÉRATION CHAMBÉRIENNE SONT CONFRONTÉES À CETTE FORME PARTICULIÈRE DE MALTRAITANCE MÉDICALE. FAIT ASSEZ RARE, MARIE A DÉCIDÉ DE NE PAS SE TAIRE. SE REFUSANT À CE QUE CETTE « VIOLATION DE SON INTÉGRITÉ » SOIT CONSIDÉRÉE COMME « NORMALE », ELLE A DÉPOSÉ UNE PLAINTÉ AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS DE SAVOIE AFIN DE FAIRE RECONNAÎTRE LES FAITS SUBIS COMME UNE VIOLENCE, POUR AMENER LES SOIGNANT·E·S À SE REMETTRE EN CAUSE, POUR TENTER DE CHANGER LES CHOSES. DANS CE TÉMOIGNAGE, DE LA CONSULTATION À LA CONCILIATION, CE N'EST PAS LA SEULE RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE DES SOIGNANT·E·S QUI EST DÉNONCÉE MAIS AUSSI LA BANALISATION GÉNÉRALISÉE DE CES MALTRAITANCES MÉDICALES ET DE VIOLENCES GYNÉCOLOGIQUES.

Les pieds dans les étriers

« Je me suis rendue aux urgences gynécologiques de l'hôpital de Chambéry, en soirée. Je perdais du sang de façon conséquente, en dehors de mes périodes de règles et ce sang n'était pas liquide mais coagulé. J'ai été reçue par une étudiante, une interne et une gynécologue. Les examens pratiqués n'ont rien révélé d'anormal. Je suis rentrée chez moi dans l'attente d'autres symptômes pouvant justifier une nouvelle consultation. Le lendemain, j'ai perdu du sang de façon encore plus conséquente, toujours coagulé, cette fois accompagné de douleurs pelviennes. Je suis donc retournée aux urgences, où j'ai été prise en charge par une praticienne dont je n'ai pas su le statut - peut-être également une étudiante - une interne et un gynécologue.

Alors que les trois praticiennes qui m'avaient accueillie et examinée la veille au soir l'avaient fait dans le plus grand respect, j'ai été traumatisée par l'approche de ce gynécologue, ayant été sollicité par l'interne (qui souhaitait avoir son avis). Dès son arrivée, j'étais en position de vulnérabilité : milieu de nuit, fatiguée et inquiète, affaiblie par la perte de presque un litre de sang en moins de deux jours et les douleurs, allongée sur la table d'examen, le sexe exposé et les pieds dans les étriers.

Le gynécologue ne m'a presque pas adressé la parole, pas même pour dire « bonjour ». Il s'adressait aux deux praticiennes comme si je n'étais pas là, leur posant des questions comme « *Et elle a mal ?* », alors que j'étais juste à côté de lui. Il a ensuite effectué un toucher vaginal, une échographie avec une sonde vaginale et une palpation de mon ventre, sans me demander si j'y consentais, sans me prévenir de ce qu'il faisait et sans s'informer, en cours d'examen, de comment j'allais. Toutes ces choses qu'avaient réalisées les praticiennes précédemment.

Le gynécologue a pratiqué ces examens de façon brutale, sans prendre garde à ce que je pouvais ressentir. Notamment, l'insertion de la sonde d'échographie à été très



agressive et m'a fait mal (la praticienne qui venait de faire le même examen quelques minutes auparavant ne m'avait pas fait mal du tout). D'autant plus, je le répète, qu'il ne m'avait pas prévenue. Je me suis sentie agressive et violée dans mon intimité. La suite de l'examen n'a pas été facile à vivre pour moi. J'essayais de poser des questions sur mes sujets d'inquiétude, mais le gynécologue a été très cassant. Il m'a cataloguée « anti médicaments et anti hormones » juste parce que j'ai dit que, une fois mon stérilet retiré (sur son conseil), je pensais choisir le préservatif plutôt que la pilule comme moyen de contraception. J'ai essayé d'expliquer qu'il ne s'agissait pas d'être « anti quelque chose » mais d'un choix personnel relevant de mon histoire, mais je n'ai pas été entendue.

Jusqu'à la fin de l'examen j'ai eu envie de lui dire ce que je ressentais, mais j'avais perdu toute confiance et me sentais extrêmement vulnérable. Au vu de sa réaction à propos de la contraception, je n'ai pas osé lui parler de la manière dont l'examen s'était déroulé. J'étais terrifiée à l'idée qu'il refuse d'entendre mes inquiétudes concernant ma santé, si j'osais lui parler de l'examen. J'ai donc préféré attendre que « ça passe », pour que la consultation se termine au plus vite et qu'il sorte de la pièce, pour pouvoir enfin retrouver mon intégrité et ma dignité. J'ai abordé la question auprès de deux professionnelles présentes après son départ. L'interne m'a assurée lui transmettre mes remarques, et m'a expliqué que chaque médecin avait sa façon de fonctionner, que ce n'était pas contre moi...

En sortant de l'hôpital de Chambéry, j'avais mal et peur de ce que je ressentais dans mon corps ; deux jours de grosse fièvre s'en sont suivis. Je suis alors allée aux urgences de Grenoble, parce que je n'avais vraiment pas envie d'être examinée à nouveau par ce gynécologue. Une fois là-bas (j'avais une grosse infection urinaire qui remontait dans le rein), ils m'ont envoyée au service gynécologique pour faire les mêmes examens qu'à Chambéry. Pour la première fois de ma vie, j'ai eu peur et je ne me sentais pas en confiance avec le médecin. Auparavant, je n'ai jamais eu peur d'un·e soignant·e. Ce n'est pas pour autant que je me suis toujours sentie accompagnée avec respect et bienveillance. J'ai par exemple subi une médication contre mon gré lors d'une opération bénigne. J'avais âprement négocié avec l'anesthésiste pour ne pas prendre de tranquillisants avant l'opération mais il m'en a tout de même administré. Mais, comme généralement je sais ce que je veux et que je sais le faire savoir, je ne m'étais jamais sentie totalement dépossédée de la situation.

En tout cas, malgré des interventions médicales plus ou moins réussies, je n'avais jamais eu une telle appréhension. De plus, je ne suis pas du tout pudique et me déshabiller devant un-e soignant-e ne m'a jamais mise mal à l'aise. Cependant, après cette expérience aux urgences gynécologiques de Chambéry, à Grenoble, quand il a fallu relever ma chemise d'hôpital pour que le gynécologue m'examine, je n'ai pas pu le faire sereinement. J'ai tout de même réussi à expliquer au gynécologue ma crainte. Grâce à sa douceur et sa bienveillance, j'ai bien vécu l'examen et cela m'a permis, je pense, de regagner un peu de confiance et de sérénité dans ma relation aux soignant-e-s.

Je suis sortie de l'hôpital de Grenoble et un peu de temps s'est écoulé. J'avais partagé cette malheureuse expérience aux urgences de Chambéry avec mon compagnon, qui considérait également que ce n'était vraiment pas normal d'être soignée de cette manière. J'en ai aussi parlé avec ma sage femme qui a assuré tout mon suivi gynécologique, physiologique et contraceptif ; elle était outrée en apprenant le déroulement de cet examen gynécologique. Et, en en parlant à d'autres, j'ai reçu de nombreux témoignages de personnes, qui ont été une ou plusieurs fois manipulé-e-s sans leur consentement par des soignant-e-s, et qui l'ont très mal vécu. Parmi elles, aucune n'était allée jusqu'à saisir un Conseil départemental de l'Ordre des médecins.

Je me suis alors dit que j'allais le faire. L'objectif n'était pas de condamner le médecin ni de demander des dommages et intérêts mais, d'une part, d'attirer l'attention sur ces faits qui m'ont parus anormaux (en espérant qu'ils ne se reproduisent plus) ; d'autre part, d'obtenir la reconnaissance que ce que j'avais vécu n'était effectivement pas normal.

La semaine suivant le dépôt de ma plainte auprès du Conseil de l'Ordre des médecins de Savoie, j'ai reçu une convocation pour une audience de conciliation. N'ayant pas suffisamment de temps pour trouver un-e avocat-e ou quelqu'un-e d'autre pour m'accompagner, j'ai demandé un report. Il a été accepté, même si j'ai bien senti que cette demande n'était pas bienvenue : le médecin avait déjà annulé ses rendez-vous à la date annoncée ; en revanche personne ne s'était soucié de savoir si cette date me convenait.

J'ai trouvé un avocat, que j'ai dû payer moi-même (il n'y a pas de prise en charge via l'aide juridictionnelle pour une conciliation de ce type). Je ne me sentais pas d'y aller toute seule. Tous les échos que j'avais eu

avant, par hasard ou lorsque que je cherchais quelqu'un-e ou une association pour m'accompagner, allaient dans le même sens : « *Ne va pas toute seule devant un Conseil de l'Ordre des médecins, tu vas te faire écraser* ».

« J'ai donc préféré attendre que "ça passe", pour que la consultation se termine au plus vite et qu'il sorte de la pièce, pour pouvoir enfin retrouver mon intégrité et ma dignité. »

Lors de la conciliation, étaient présent.e.s le président du Conseil départemental, un autre médecin, la secrétaire du Conseil (qui est médecin elle aussi), le gynécologue dénoncé dans ma plainte et son avocate. J'expose la raison de ma présence ici. J'explique que je veux simplement la reconnaissance que cette consultation n'aurait pas dû se dérouler ainsi, que mon consentement aurait dû être requis avant de pratiquer des actes sur ma personne. À ce moment de mon exposé, le président du Conseil me rappelle que le Conseil de l'Ordre est là pour juger de questions de déontologie médicale et indique que, pour lui, ce qui touche au consentement des patient-e-s et à leur vécu lors des actes médicaux n'en relève pas.

Après avoir fini d'exposer ma demande, le gynécologue prend à son tour la parole et commence par dire qu'il a été très touché par cette plainte. Celle-ci l'a bien bousculé et dérangé. Elle l'a amené à se poser des questions, s'interroger sur sa pratique, prendre conscience que sa façon de faire pouvait être mal perçue, mal vécue. Il reprend ensuite point par point tout ce que j'ai relaté. Il explique : c'était une garde très compliquée, avec trois femmes en situation vraiment critique en parallèle de problèmes moindres comme le mien ; ce qui justifierait qu'il soit allé droit au but et communique peu, pour gagner du temps et soigner tout le monde « *au mieux* ». L'interne qui m'a d'abord reçue effectuait la deuxième garde médicale de sa vie et elle n'aurait pas dû me laisser allongée avec les pieds dans les étrières au moment où il est entré dans la salle. Pour lui, il a dû y avoir un malentendu sur ce qui est du jugement « *anti-hormones* ». Il notait juste qu'il fallait prendre en compte cette spécificité. Il n'avait pas compris que j'acceptais de prendre une pilule du lendemain et par conséquent, il ne voyait pas d'autre solution pour protéger ma contraception que d'attendre un jour ou deux de plus avant de m'enlever le stérilet. Il précise alors que tout ceci ne sont que des explications, pas des excuses. Il ajoute qu'il comprend que ces actes aient pu être mal vécus et présente ses excuses.

« si j'étais allée aux urgences, c'était pour être soignée, c'était donc un consentement de fait. »

Je l'en remercie et reviens sur la question du consentement, qu'il n'a pas abordée. Je vois bien qu'elle ne le met pas très à l'aise. Il explique qu'il n'avait pas trop le temps pour me le demander, mon consentement. Je lui souligne que ça peut ne pas prendre de temps ; par exemple dire, tout en le faisant « *Je vais pratiquer tel examen, est ce que vous êtes prête ? Vous pouvez me dire si ça vous fait mal...* » m'aurait au moins permis de dire « *stop* » si j'en avais besoin et de me sentir en confiance. Et ça aurait tout changé ! Le gynécologue commence à s'interroger à ce sujet. Les autres personnes présentes interviennent. Les deux hommes du Conseil de l'Ordre ont grosso modo dit que c'était un détail peu important, que j'avais déjà subi ces examens auparavant et que si j'étais allée aux urgences, c'était pour être soignée, c'était donc un consentement de fait.

La secrétaire de l'Ordre, donc une médecin censée défendre les droits des patient-e-s, poursuit : si elle n'est pas gynécologue, il lui arrive de pratiquer des consultations gynécologiques. Elle affirme qu'elle n'a jamais demandé le consentement de qui que ce soit, que ses patientes sont consentantes de fait à partir du moment où elles passent sa porte pour une consultation et qu'elle ne voit pas le problème.

J'ai essayé de faire un parallèle avec une femme qui commencerait une relation sexuelle et qui souhaiterait arrêter au milieu parce qu'elle en a besoin, sans avoir à se justifier, qu'elle ait déjà eu des relations sexuelles auparavant ou non, qu'elle ait manifesté clairement son consentement au début de la relation ou non. Ils et elles ont tous.e.s acquiescé mais ont considéré que ça ne fonctionnait pas de la même manière quand il s'agissait d'un médecin qui touchait au corps d'un-e patient-e.

L'avocate du gynécologue intervient alors et déclare qu'il s'agit plutôt d'une question politique et qu'il n'y a pas lieu de refaire le monde ici. Puis, le gynécologue acquiesce, mais ajoute que c'est à chaque petite prise de conscience comme celle-ci que les pratiques finissent par évoluer et que, pour cela, elles sont importantes.

J'ai fini par retirer ma plainte. La réponse du gynécologue m'avait plutôt convaincue. Au final, il semblait avoir compris ce que j'avais à dire sur l'importance du consentement et sur le reste. Ce ne fut pas le cas des médecins du Conseil de l'Ordre. Le pire étant qu'ils et elles n'ont fait que confirmer ce positionnement, sans honte ni doute. ➤➤

Quelques mécanismes de maltraitance médicale et de violence gynécologique

🕒 La tradition éculée du « *consentement de fait* » revient à considérer qu'à partir du moment où une personne se présente en consultation, elle s'en remet entièrement aux mains du-de la soignant-e et accepte de fait tous les « *soins* » que va lui prodiguer le-la soignant-e. Cette pratique s'oppose à la législation en vigueur depuis 2002 promouvant le consentement éclairé des patient-e-s.

🕒 L'autorité hiérarchique maintient des habitudes et des protocoles froids et brusques, plusieurs jeunes soignant.es témoignent avoir été repris-es par des supérieur-es pour leur trop grande douceur et attention envers les patient-e-s.

🕒 Le rapport de domination sachant-e / non-sachant-e biaise de fait la notion de consentement (il est toujours plus difficile de dire « *non* » quand on se trouve dans la position de celui ou celle qui ne « *sait* » pas), d'autant plus quand cela est très souvent intériorisé par les soigné.e.s.

🕒 La dégradation des conditions de travail des soignant-e-s renforce la tendance à dérouler mécaniquement des protocoles, sans forcément s'interroger sur la nécessité et la pertinence des différents actes et sans considérer le vécu des patient-e-s. Cette tendance est renforcée par les injonctions permanentes à l'efficacité et à la sécurité.

🕒 L'éducation genrée augmente encore plus chez les femmes la tendance à se remettre en question soi-même plutôt que l'autre et accentue le rapport de domination sachant-e / non-sa (encore renforcé si le gynécologue est un homme...)

🕒 La vulnérabilité de la personne soignée est renforcée par la position gynécologique la plus pratiquée et imposée : être sur le dos, les pieds dans les étrières, la tête du gynécologue dans l'entre-jambe.

🕒 L'entrelacement pour toute la zone génitale féminine de gêne honteuse, de méconnaissance, de pudeur pour toute la zone génitale féminine est assez fort dans notre société, encore plus pour les personnes concernées ; cela est souvent occulté par les gynécologues (par confort, par embarras, par habitude, par mépris, par ignorance...).

🕒 Globalement, la culture patriarcale dans laquelle nous baignons façonne une sexualité honteuse des femmes, sur qui repose également et par défaut la responsabilité de la contraception et qui rejailit parfois de manière tout à fait inappropriée dans la bouche et dans les gestes des soignant-e-s, personnes vivant également dans cette culture. Dans ce contexte là, les soignant.e.s ont une position encore plus dominante, donc possiblement humiliante et maltraitante pour les personnes soigné.e.s.

baveux ; on fête un brevet des collèges, un baccalauréat, un certificat d'aptitude professionnelle ou un permis de conduire, ou rien de particulier ; et aussi la vie qui commence pour de vrai, paraît-il, parce qu'on n'est plus des enfants, paraît-il. Mais malheur à qui maraudé la bûche de trop. Car *l'homme* vieillit, et se matérialise alors, terrible, avec son rictus de faucheuse et son fusil de chasse, dégorgeant menaces de mort et anathèmes. C'est un croquemitaine : il ne vieillit pas et ne sort pas de son rôle. Il est dans son droit, et il en a marre. C'est son bois, c'est chez lui, et il était là avant.

Au bout du chemin qui reliait la route, une échelle à poissosons épaule un barrage. Sous le menton du barrage, il y a un bassin, assez spacieux pour qu'un éléphant y fasse sa toilette, et assez profond pour y perdre pied. Pour épaïter la galerie, une fille ou un petit frère, les casse-cous déboulent la pente en contrehaut pour se propulser par dessus l'échelle, le barrage et les rêtes, et s'engloutir en bas avec fougue et fracas. Pour un plout ordinaire, sauter du barrage suffit. Et au diable l'adrénaline. Quand les gamins du coin disent : on va au bout du monde, ils veulent dire là. C'est froid, mais ça se baigne. C'est gratuit, comme la nature, et accessible : on peut venir en vélo, en tartanes, ou à trois sur une bécanne. C'est un chouette endroit. On y est libre et niais à peu de frais. On ne s'ennuie pas, et il y a le bruit de l'eau. C'est mieux l'été, et quand on est jeune, évidemment.

Normalement, ça devrait finir là, avec le chemin. Et pourtant non. Le monde continue après le Bout du Monde. Il y a des méandres et des sentes, des obstacles et des aléatoires, des sem-blances, des disparitions, des ponts et des moulins ruinés, repris par la végétation, les morsures des crues sur les berges, un *trou de l'enfer*, un ruban de ciel. Un bestiaire, maigre et clairsemé : salamandres, feu-follets, gibiers, ombres, pêcheurs ; nudistes roses, l'été ; chasseurs fluorescents, à l'automne. C'est vrai, après le Bout du Monde, on ne croise pas grand monde. Tout y est plus étrange et resserré. Mais on peut jouer, assez facilement, du privilège d'être un peu irréal, et rare. Honnête. *Extra-terrestre*. Le bruit de l'eau aide. Les arbres qui bercent leurs rêves aus-si.

Alors peut-être que ce n'est pas un vrai bout du monde. Parce qu'en principe, on ne peut pas aller plus loin ; on bute, et on en revient. Oh, on peut si on veut expédier la chose, et se dire qu'à Chambéry on peut bien se contenter d'un bout du monde déféctueux, équivoque et mal foutu – et qu'au bout du compte on a le *bout du monde qu'on mérite*. Moi je ne dirais pas ça. Moi je crois qu'il n'y a que des bouts du monde. Même les gens. Parce que le monde arrive tout le temps, et commente, et continue, et finit tout le temps, et n'importe où. Ici. Là. Ou là. Alors pourquoï pas là. Un peu à l'écart, près de Chambéry.

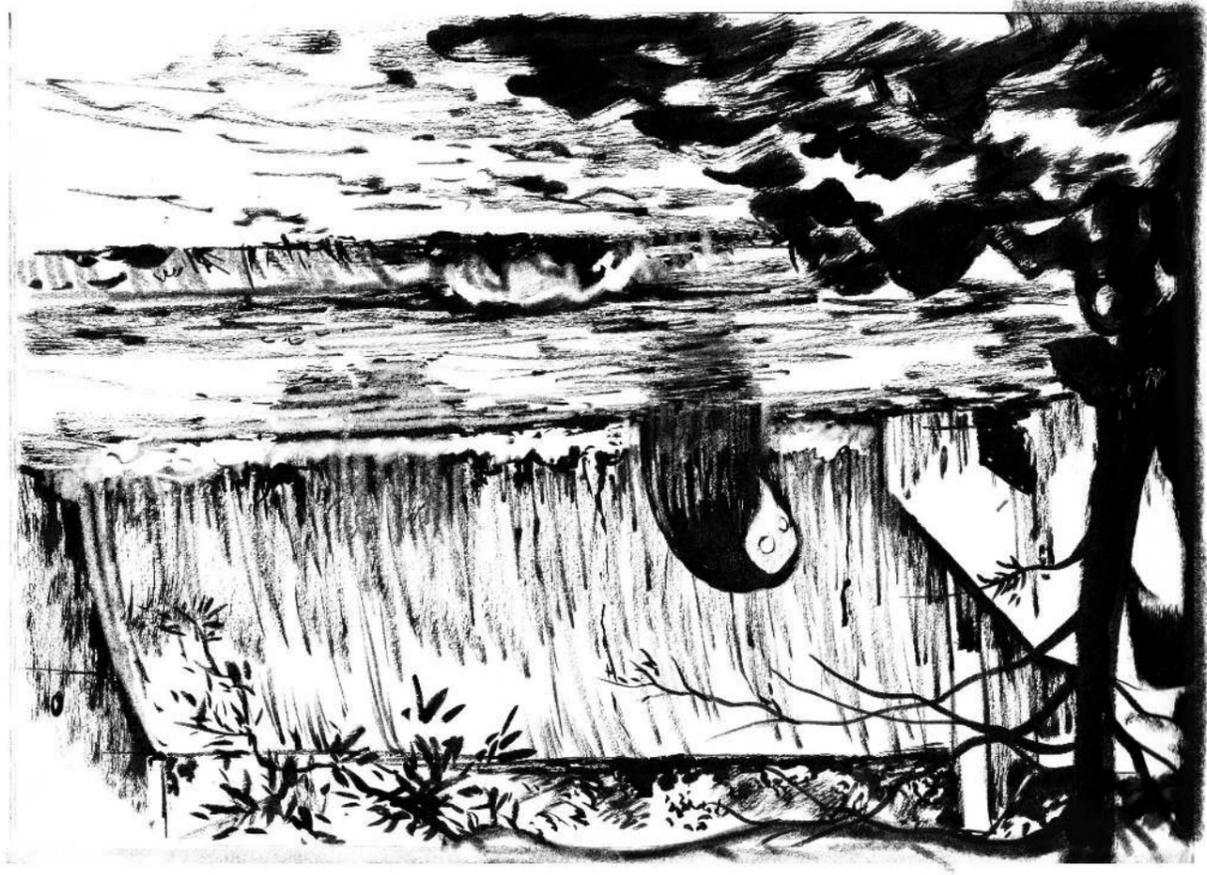


ment d'une cascade gaillarde et bien peignée, avec la raie bien au milieu, la pancarte, on remonte rive droite ; c'est la rive civilisée. On peut emprunter l'autre rive, verticale et inhospitalière, par une courte passerelle défendue par une grille et des guirlandes de barbeles. Mais en fait on ne peut pas : le passage est privé. La passerelle emboutit une espèce de bastion sinistre et négligé, becqueté par l'ombre et les amées. Contre toute attente, c'est une entreprise : une pépinière. La logique exclut la surprise : c'est privé.

Plus loin et plus haut, dans la falaise, infréquentable, frayée à la mi-paroi, comme une trachéotomie, il y a une grotte, barrée d'un terris de briques, pour empêcher le vide et le noir de tomber. A quoi elle sert, ce qu'elle fait la est peu évident. Le mur interroge. Quand j'étais petit, j'imaginai : cachot ou repaire de mandrin ou redoute troglodyte ou ranière d'ermite ou de monstre. Plus maintenant. Maintenant je ne sais pas, c'est tout.

En face, il y a des maisons numérotées, d'une coquetterie propre et vieillissante, avatars arrivés du grand cycle de l'accession à la propriété. Il y a un banc, dos à la berge. Berge et banc quelconques, peu propices aux révélations. Sauf que, j'ai compris la quelque chose, au point de ne plus pouvoir l'oublier. Ça n'arrive pas si souvent, dans une vie. A côté de moi, quelqu'un pleurerait. C'était vrai, tout à fait, tout à coup, et un peu tard. Des fois, le bon moment, c'est déjà trop tard.

A quelques pas de là, des reinettes de chues d'un vieux pommier grinchues cabossent volontiers les carrosses de passage. Et puis il y a l'ancienne papeterie, accoudée au déversoir des eaux glacées de la Dorta qui s'emmêlent aux eaux froides de la Leyssse par le truche-



Le bout du monde

On ne présente plus Chambéry. Ce n'est pas la peine. Agglomération de dimension moyenne, peu bouleversante et assez rabougrie, idéalement sise au carrefour des grandes routes des Alpes, Chambéry se *distingue*. Car avant d'être une distraction, et un confort, l'identité procède au préalable par distinction, *prima facie*. Ainsi et aussi Chambéry ne saurait-elle être confondue avec d'autres agglomérations proches et lointaines, aux dimensions commensurables et aux contenances prospères, idéalement situées en d'autres parts, à la croisée d'autres routes et d'autres habitants. Parce qu'elle s'en distingue en ceci : par les trois syllabes de son nom – Chambéry – par son emplacement – ici – par le *back catalogue* de son passé, de ses frasques et de ses fautes – et ce qui en subsiste, ou pas, et comment, et peut-être pourquoï : un carillon géant aux bavarages baroques ; un suaire ségrégaphie, ravi jadis à la ville en même temps que son prestige de capitale ; quelques années, les plus heureuses, parait-il, de la vie du Suisse qui a inventé l'homme moderne. Et encore : par son improbable animal-totem, qui est le pachyderme ; par sa *skylene* phagocytée, piétinée par les reliets à l'entour ; par les fièvres chiffrées et vérifiables de son expansion, artelées aux rythmes fades et secrets de son épuisement ; par ses expédientes façons, douteuses et pourtant mesurables, de



s'accommoder d'être petite et grande sans être trop petite ni trop grande, et d'inoculer la gloire, et la honte, de n'être que ce qu'on est, et de venir d'où on vient ; par son *groove* émousé, ballottant et gras, ralenti jusqu'à la torpeur ; par l'humble qualité de son entre-soi et de son ennui ; et surtout, peut-être, par tout ce qui ne s'y passe pas, et qui est une sorte de folklore informulé, métaphysique et local, et un cahier des charges, ou de doléances, dont toutes les pages sont blanches.

(Équilibrons le propos, et concédons : Chambéry, c'est cher bien quand même. Il y a des trucs pas mal. Mais tellement. Tenez, au hasard : moi, par exemple. Et ma mère aussi bien sûr.)

Celles et ceux qui grandissent et rapetissent ici savent à peu près tout ça, et quantités d'autres choses, plus circonstanciées, plus monnayables, plus proportionnelles et plus véritables. Alors, à l'encontre de l'évidence, faisons comme si je n'ai rien dit, ou presque.

Mais ceci.

Le gardeur de troupeau d'Alberto Caetano a la petite rivière de son village. Lisbonne a la Tage, Londres a la Tamise, Bénarès le Gange. Chambéry a la Leysse. Je ne sais pas si c'est une bonne affaire. Voilà ce que je sais : si, depuis Chambéry, on se détourne de Chambéry et on suit la Leysse au rebours de son cours, on arrive au bout du monde.

(Hypothèse de travail : pour avoir un bout, il suffit que quelque chose finisse, quelque part. Tout ce qui a commencé a un bout – à ma connaissance – sauf l'éternité et le point. L'éternité parce qu'elle n'a jamais commencé. Le point parce qu'il commence et finit en même temps et au même endroit, très exactement. Voilà pour le bout. Je ne vais pas vous expliquer ce qu'est le monde.)

À présent, la réalité. Celle qui est une habitude commune, et un sol partagé. Celle qu'on peut lire sur une carte IGN, ou dans le Dauphiné Libéré. Près de Chambéry, un peu à l'écart. Là où il y a un bout du monde qui s'appelle le Bout du Monde.

On ne le voit pas vraiment venir. Il s'annonce peu. Il y a une pancarte, fléchée, qui dit 'c'est par là', et plus loin, une autre pancarte qui dit 'c'est là'. C'est un lieu, dit, et donc capable de fiction, et peut-être de conscience, comme presque tous les lieux qui ont reçu des hommes un nom, un usage et une mémoire – j'excepte les astres car trop peu pédrestres. C'est une adresse. On peut y habiter.

On n'arrive pas au bout d'un coup. Il y a un itinéraire à l'intérieur. Comme au long d'un chemin de croix, ou d'une ligne de métro, il y a des stations. La plupart sont stables et avérées. Rien ne désigne certaines : d'autres n'existent plus déjà. De ces dernières, nul ne suspecte le nombre ; de toutes, on peut dire qu'elles sont nécessaires, et accessoires. Les yeux qui marchent peuvent les honorer ou les ignorer, selon l'esprit qui les éveille et règle leur pas ; si bien qu'on n'arrive pas au même endroit de la même façon, et donc pas tout à fait au même bout du monde : sa *qualité* change, avec ce qu'on a laissé derrière nous, ce qu'on a emporté ou pas. Locomotion, heure et saison ont leur importance. Mais moins que le cœur et les yeux, qui nous appartiennent mieux. Ainsi toutes sortes de bouts du monde peuvent conclure *au même endroit*. Leur position est simple affaire de coïncidence ; sans se disputer l'exclusivité du lieu où ils se produisent, ni la conquérir, tous ces bouts du monde ne disent pas, et ne veulent pas dire la même chose.

En voici un.

L'actualité en est incertaine. L'ordre y tient peu de place. Sa vérité est provisoire et inexacte. Mais c'est celle-là.

